

# COLLECTION des RaPPORTS

MARS 91

■ N° 96

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

## LES FRANÇAIS FACE AUX POLITIQUES DE L'EMPLOI ET D'INDEMNISATION DU CHOMAGE

### **Insatisfaction et forte demande de "social"**

(Phase XII - Automne 1989)

Catherine Duflos

**Crédoc - Collection des rapports.**  
N° 96. Mars 1991.

CREDOC•Bibliothèque



Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie

**CREDOC**

Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

LES FRANÇAIS FACE AUX POLITIQUES DE L'EMPLOI  
ET D'INDEMNISATION DU CHOMAGE

**Insatisfaction et forte demande de "social"**

(Phase XII - Automne 1989)

Catherine Duflos

Ministère du Travail, de l'Emploi et  
de la Formation Professionnelle - SES  
1, Place de Fontenoy - 75700 PARIS

MARS 1991

## **CONDITIONS DE VIE ET ASPIRATIONS DES FRANCAIS**

**Etude réalisée à la demande du :**  
**MINISTERE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION**  
**PROFESSIONNELLE,**  
**Service des Etudes et de la Statistique (S.E.S).**

**Par :**  
Catherine Duflos

**Le Département "Conditions de vie et aspirations des Français" est composé de :**

Georges Hatchuel (Directeur adjoint) et de :  
Laurent Clerc, Catherine Duflos, Ariane Dufour, Françoise Gros,  
Lucette Laurent, Olivier Martin, Viviane Payet-Thouvenot

**CREDOC**

Président : Bernard Schaefer  
Directeur : Robert Rochefort

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Introduction</b> .....	1
<b>Section 1 : Le vécu du chômage</b> .....	7
. Quelques résultats statistiques .....	9
. Les disparités classiques d'emploi .....	9
. La récurrence de chômage : un triste constat pour les plus vulnérables ..	11
. la crainte du chômage : un sentiment dominant dans les catégories les plus exposées au risque .....	14
. La peur du chômage se renforce avec son vécu .....	16
<b>Section 2 : La perception du chômage</b> .....	17
1. Les prévisions de chômage : les chômeurs et les catégories les plus exposées au risque sont les plus pessimistes .....	19
2. Le niveau d'inquiétude face au risque de chômage reste élevé .....	24
3. Le chômage n'est pas le principal souci des Français .....	27
4. Les causes du chômage : le progrès reste la raison la plus souvent avancée par les Français .....	29
<b>Section 3 : Les politiques d'indemnisation du chômage :</b> <b>connaissance et perception</b> .....	33
1. L'indemnisation du chômage : des vides à combler dans la connaissance .....	36
2. Améliorer l'indemnisation, indemniser tous les chômeurs : une politique majoritairement attendue .....	38
3. Sous quelle forme améliorer l'indemnisation ? .....	42
4. Le calcul des indemnités de chômage : une modulation selon les ressources globales du foyer .....	45
5. Pourquoi s'opposer à l'indemnisation de tous les chômeurs ? .....	48

<b>Section 4 : Les Français et la politique de lutte contre le chômage</b> .....	51
1. L'aide à la réinsertion professionnelle : des cibles bien localisées, mais des formes d'action difficiles à définir .....	54
2. des mesures d'incitation à la création d'emplois .....	59
3. L'Etat, le premier acteur de la lutte contre le chômage .....	63
4. Une mauvaise image de la politique d'emploi dans l'opinion .....	64
 <b>Section 5 : Les Français et la redistribution collective</b> .....	71
1. Qui sont les principaux bénéficiaires de la redistribution .....	74
2. Pour qui faire un effort supplémentaire de solidarité ? .....	76
 <b>Section 6 : Le recours en cas de chômage :</b>	
<b>l'Etat se substitue à la famille</b> .....	83
. Des différences d'attitudes selon la situation d'emploi .....	88
. Des différences d'attitudes selon le statut socio-culturel .....	89
. Plus on vieillit, moins on se tourne vers la famille .....	90
 <b>Annexe : questions spécifiques S.E.S.</b> .....	95

\* \* \* \*

## INTRODUCTION

Devant la permanence du chômage et les mutations qui affectent le marché du travail, les pouvoirs publics ont été amenés à multiplier les actions de politique d'emploi au cours de ces dernières années, et l'effort financier de la Nation n'a fait que s'accroître dans le domaine.

Le coût de ces politiques est élevé : la dépense pour l'emploi est passée de 0,9% à 3,6% du PIB entre 1973 et 1987, où elle atteignait 192 milliards de francs. Les dépenses "passives" d'indemnisation du chômage ou des préretraites, à visées principalement sociales, y ont un poids prépondérant (près des deux tiers de l'ensemble); mais les dépenses "actives", liées principalement à la formation professionnelle, à visées économiques, sont en hausse rapide depuis 1986 (elles représentent le quart des dépenses totales en faveur de l'emploi). En 1987, la promotion et la création d'emplois recouvrent 8% de l'effort financier total dans le domaine, soit deux fois plus que trois ans plus tôt<sup>(1)</sup>.

Le financement de ces politiques est donc un élément important du débat économique et social, notamment pour les entreprises et les salariés qui assurent majoritairement l'indemnisation du chômage.

Dans le cadre de l'enquête **"Conditions de vie et aspirations des Français"** du Crédoc, une série de questions est posée chaque année depuis 1984, à la demande du **Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**, sur le thème du chômage (perception globale et aspects du vécu), et celui des politiques de l'emploi et de lutte contre le chômage (indemnisation, financement, mesures pour l'emploi).

---

(1) Cf. Données Sociales 1990, INSEE, Thierry Lacroix : "La politique de l'emploi s'oriente vers les jeunes et les chômeurs de longue durée".

Certaines de ces questions sont reprises chaque année (questions de perception du chômage en général), d'autres sont abandonnées, d'autres enfin sont introduites en fonction des préoccupations et des demandes du moment. Fin 1989, les Français ont été interrogés plus particulièrement sur les politiques d'indemnisation du chômage et à propos de quelques-uns des aspects nouveaux des "plans emploi" <sup>(1)</sup>.

Comme chaque année, l'enquête a été réalisée au quatrième trimestre, auprès d'un échantillon de 2000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas. Un redressement des données a été effectué à partir des critères de quotas, afin d'assurer une meilleure représentativité par rapport à la population nationale correspondante. Les caractéristiques techniques de l'enquête ainsi que les premiers résultats et les évolutions, lorsqu'elles existent, figurent dans des documents spécifiques auxquels on se référera pour plus de précisions<sup>(2)</sup>. Cet ensemble ne sera pas repris ici.

Les travaux réalisés antérieurement sur ce thème ont, notamment, mis en évidence la prépondérance des **facteurs objectifs** dans les clivages d'opinions observés. **La réalité du chômage** (les chômeurs), **la potentialité de chômage** (les catégories sociales les plus exposées au risque), ou **l'absence de risque** (les catégories "protégées" et les personnes non-concernées), trois configurations fortement dépendantes du **statut socio-culturel**, correspondent à trois situations objectives-types, qui sont à l'origine de la constitution des trois classes stables observées dans les analyses typologiques<sup>(3)</sup>.

---

(1) Voir en annexe, le détail des questions posées.

(2) Le compte rendu de réalisation de l'enquête d'automne 1989 ainsi que les résultats relatifs à l'ensemble des questions de l'enquête figurent dans le **"Rapport préliminaire, phase 12"** (Crédoc, Rapport N° 78, Avril 1990). Les principaux résultats statistiques concernant le thème du chômage ont été présentés dans un document spécifique remis au Ministère du Travail : **"Le chômage, les politiques d'indemnisation et quelques aspects des plans emploi - opinions et attitudes des Français fin 1989"** (Crédoc, C. Duflos, Mai 1990).

(3) Cf. **Les Français et le chômage, des attitudes dépendantes du risque** - Crédoc, C. Duflos, Rapport N° 76, Mars 1990.

Compte tenu de ces enseignements, la démarche adoptée cette année est plus thématique.

Le présent rapport propose, au travers de ses différentes "sections", un regard sur **les grandes tendances de l'opinion fin 1989** dans le domaine du chômage et des politiques à son égard. Quelques pistes de réflexion peuvent en être dégagées, autour de thèmes qui émergent, comme la montée du rôle des entreprises dans la lutte contre le chômage, ou qui se consolident dans les esprits, comme le niveau que doit atteindre l'aide publique (Etat Providence) relais de la solidarité familiale, plutôt en baisse ces dernières années. Devant l'accroissement nécessaire de l'effort financier de la collectivité, l'opinion évolue également vers une sensibilité plus grande pour les problèmes de pauvreté, mais aussi vers un rejet croissant d'une redistribution peut-être trop limitée à quelques-uns. Globalement, si l'exigence est grande de la part de ceux qui attendent beaucoup de ces politiques, celle-ci entraîne un scepticisme voire une déception quant à l'efficacité des nombreuses mesures engagées par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage.

Ce tour d'horizon gravite autour des six points suivants :

- **Le vécu du chômage** : facteur pesant lourdement sur les opinions, le chômage actuel, passé ou pressenti dans un futur proche concerne une partie non négligeable de la population. Qui est concerné ? Quelles en sont les principales caractéristiques ? Ceci fait l'objet de la **section 1**.
- La **section 2** porte sur la **perception du chômage en général** : les causes de son importance actuelle, les prévisions et les inquiétudes le concernant, la place qu'il occupe dans la hiérarchie des préoccupations des Français. Fin 1989, l'ambiance est au pessimisme atténué, même si le niveau d'inquiétude face au risque reste élevé. Les maladies graves et la toxicomanie représentent alors les sujets les plus préoccupants; le

chômage se place en quatrième position, derrière les problèmes de violence et d'insécurité.

- Comment sont perçues les **politiques d'indemnisation du chômage** ? Telle est la question posée dans la **section 3**. D'une part, les Français pris dans leur globalité connaissent mal la situation financière du régime d'assurance chômage, et une partie non négligeable ignore encore les mécanismes d'indemnisation du chômage. Les chômeurs, placés au coeur du problème, ont une idée beaucoup plus réaliste des faits. D'autre part, les Français, et plus encore ceux privés d'emploi, sont largement d'accord pour améliorer l'indemnisation des chômeurs plutôt que de réduire les cotisations sociales, dans l'utilisation de l'excédent financier du régime. Ils sont aussi très majoritairement favorables à l'idée de voir tous les chômeurs indemnisés. Les formes d'indemnisation et le calcul des indemnités suscitent des opinions plus partagées selon les catégories sociales. Le statut socio-culturel nuance cet ensemble de positions : les attentes ne sont pas les mêmes pour tous.
- La **section 4** traite des attitudes face aux **politiques d'emploi**. Les Français estiment que les jeunes et les chômeurs de longue durée doivent bénéficier, en priorité, d'une aide à la réinsertion professionnelle. Ils se montrent également favorables à des mesures telles que l'exonération de cotisations sociales pour les entreprises dont ils reconnaissent le rôle dans l'effort de lutte contre le chômage. Enfin, si l'Etat est considéré comme l'acteur incontesté de cette lutte, il n'en est pas moins très critiqué dans ses tentatives de résorption du mal : les mesures engagées sont jugées très majoritairement inefficaces. Pour les chômeurs, les plus directement concernés, la critique touche l'ensemble des instances existantes : l'Agence Nationale Pour l'Emploi, notamment, fait l'objet d'un jugement tout aussi sévère.

- Comment est apprécié l'effort financier de la collectivité entre différentes catégories de population ? Les chômeurs, les retraités et les pauvres demeurent les trois groupes pour lesquels l'effort est jugé insuffisant. Toutefois, les pauvres et les jeunes semblent sensibiliser plus fortement qu'auparavant les Français. Les trois "catégories" (très hétéroclites) jugées les plus aidées restent d'abord les immigrés, et ensuite les personnes âgées et les chômeurs. La solidarité ne semble pas s'exercer entre catégories, mais revêt plutôt des formes d'individualisme catégoriel : par exemple les chômeurs estiment plus souvent que ce sont eux qui sont insuffisamment aidés et que ce sont les autres qui bénéficient le plus des prestations sociales. Il en est de même pour les retraités ou les malades. Autrement dit, chacun se sent insuffisamment "préféréré" (section 5).

- Enfin, la dernière section s'attache à montrer combien l' "Etat providence", souvent critiqué, est néanmoins perçu comme indispensable. Si le recours aux aides institutionnelles supprime maintenant l'appel plus traditionnel à la famille en cas de chômage prolongé, les attentes exprimées vis-à-vis de l'ensemble des politiques sociales montrent que les Français sont de plus en plus favorables au développement d'une protection sociale étendue, et pas uniquement pour les chômeurs. L'exigence est évidemment d'autant plus grande que l'on se trouve en situation difficile ou de précarité, et que l'on descend dans l'échelle sociale (section 6).

Individualisme marqué et besoin croissant d'un soutien étatique sont les deux courants qui résument assez bien l'état actuel de l'opinion française. Dans le domaine des politiques d'emploi, les attentes premières résident dans les solutions immédiates de nature sociale. La prise de conscience des conséquences économiques et sociales que représente pour l'avenir de nos sociétés la durabilité, voire l'accroissement du chômage, est plus abstraite, plus difficile, pour les populations d'abord concernées par le risque du chômage et par celui de la précarisation. En outre, chaque catégorie, qu'elle soit plus ou

moins directement menacée n'a-t-elle pas tendance à penser d'abord à elle-même, au maintien de ses propres privilèges ou de ses "acquis" ? Quels choix convient-il d'opérer pour remédier à cette situation ? Quels sont les objectifs à atteindre ? L'enjeu n'est pas simple, mais, rappelé par les résultats de cette étude, il mérite que l'on y réfléchisse.

**SECTION 1**

**le vécu du chômage**

## SECTION 1

### LE VECU DU CHOMAGE

#### *Quelques résultats statistiques*

L'enquête Aspirations et Conditions de vie permet d'apprécier la prégnance du chômage de plusieurs facons; **fin 1989** :

- la population enquêtée comptait 49,8% d'actifs occupés, c'est-à-dire exerçant une activité professionnelle au moment de l'interview, 42,6% d'inactifs (chômeurs exclus) et 7,6% de chômeurs (personnes se déclarant au chômage à cette date).
- 14% des salariés étaient privés d'emploi.
- 12% de la population active totale et 13% des actifs salariés déclaraient avoir été sans travail à un moment donné au cours des douze mois précédant l'interview.
- 12% des Français ressentaient à cette époque une menace de chômage, pour eux ou un membre de leur famille.
- Enfin, si la grande majorité des Français n'a jamais connu le chômage durant la dernière décennie, ils sont 26% à l'avoir vécu au moins une fois.

#### *Les disparités classiques d'emploi*

Bien sûr, les disparités d'emploi qui existent dans la population se retrouvent dans l'échantillon : des cadres aux ouvriers, le taux de chômage augmente au fur et à mesure que l'on descend dans l'échelle sociale; les jeunes sont massivement plus touchés que les plus âgés; le chômage féminin est plus élevé que le chômage masculin; les personnes les

moins qualifiées demeurent les cibles les plus atteintes. Le sentiment de menace est d'autant plus fort que l'on fait partie de ces groupes "à risque élevé" de chômage, et le chômage récurrent atteint également plus souvent les personnes cumulant les facteurs de risque.

Le tableau 1 ci-après synthétise les caractéristiques essentielles des chômeurs dans l'enquête et celles des actifs ayant été au chômage au cours des 12 mois précédant l'interview.

**Tableau 1**  
**Les descripteurs socio-économiques du chômage**

Automne 1989

PERSONNES AU CHOMAGE au moment de l'enquête (7,6%)	ACTIFS AYANT ETE AU CHOMAGE dans les 12 mois précédant l'interview (11,8%)
· Employé (16,5)	· Employé (15,7)
· Ouvrier (15,5)	· Ouvrier (15,0)
· Salarié du secteur privé (18,4)	· Salarié du secteur privé (17,0)
· Contrat à durée déterminée (avant le chômage) (37,2)	· Contrat à durée déterminée (40,5)
· Moins de 25 ans (15,6)	· Moins de 30 ans (18,1)
- Homme de moins de 25 ans (12,4)	- Homme de moins de 30 ans (14,7)
- Femme de moins de 25 ans (19,1)	- Femme de moins de 30 ans (23,1)
· 25 à 39 ans (9,4)	
- Homme de 25 à 39 ans (8,0)	· Femme (14,2)
- Femme de 25 à 39 ans (10,8)	
· Femme de 40 à 59 ans (8,7)	
· Moins de 30 ans, aucun diplôme, cep (21,9)	Ce sont les actifs de moins de 30 ans qui ont été les plus atteints, quel que soit le niveau de diplôme.
· Moins de 30 ans, bepc, beps, be (10,8)	
· 30 à 49 ans, bepc, beps, be (11,8)	

**Exemples de lecture des données** (cf. chiffres en caractères gras):

- 16,5% des employés et 15,5% des ouvriers sont, fin 1989, au chômage, contre 7,6% de l'ensemble de la population. Le taux de chômage est donc deux fois plus élevé dans ces catégories.
- 15,6% des jeunes de moins de 25 ans sont chômeurs, soit un taux de chômage deux fois plus élevé qu'en moyenne.
- 21,9% des moins de 30 ans non diplômés sont au chômage, soit près de 3 fois plus qu'en moyenne.
- 23% des femmes actives de moins de 30 ans ont été au chômage ou sans travail à un moment donné, au cours des 12 mois précédant l'interview, contre 11,8% de l'ensemble des actifs, soit pratiquement deux fois plus souvent qu'en moyenne.

Parmi les actifs qui ont connu le chômage dans l'année, 44% ont moins de 30 ans (contre 29% de la population active totale). Cependant, au sein de ces jeunes, la situation n'est pas toujours identique : pour les moins diplômés, il s'agit le plus souvent d'un chômage déjà récurrent. Ceci illustre, outre les phénomènes de mobilité professionnelle, à la fois la difficulté pour les jeunes d'entrer et de se stabiliser sur le marché du travail, et le handicap que constitue l'absence de diplôme ou de formation. Le cumul des deux facteurs conduit à des difficultés plus grandes d'insertion et accroît la probabilité d'être plusieurs fois touché par le chômage.

*La récurrence de chômage : un triste constat pour les plus vulnérables*

Parmi l'ensemble des personnes interrogées, 73% déclarent n'avoir jamais été au chômage au cours des 10 dernières années; 16% ont connu une seule période de chômage, 5% deux périodes et 5% également, au moins trois périodes. 1% se déclare, fin 1989, à la recherche d'un premier emploi. Autrement dit, un quart des Français de plus de 18 ans savent, pour l'avoir vécu au moins une fois, ce qu'est le chômage; l'enquête ne permet pas de savoir quelles ont été les durées respectives de ces arrêts d'activité (il ne s'agit pas d'une enquête spécifique sur l'emploi).

Si pour 48% des chômeurs, il s'agit de la première période de chômage, c'est une répétition pour 36% d'entre eux; parmi ces récidivistes, 16% en sont à leur troisième période au minimum <sup>(1)</sup>.

Sans surprise, les cadres et professions libérales sont moins souvent concernés que les employés par un chômage récurrent. C'est dans la population ouvrière que la fréquence

---

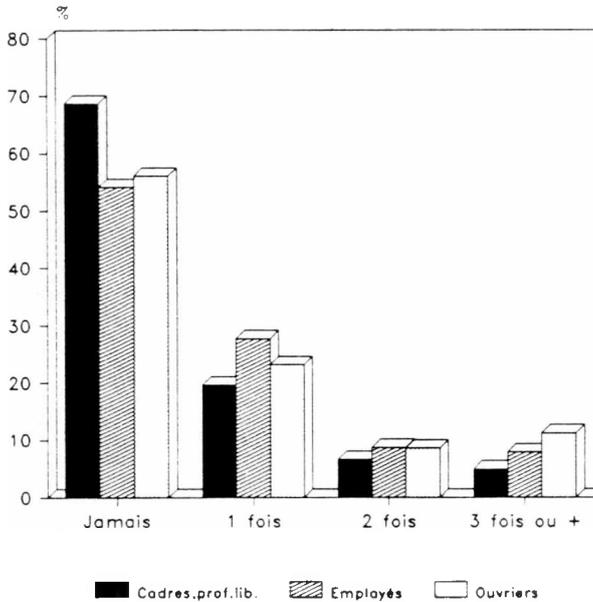
(1) La question : "Au cours des 10 dernières années, avez-vous été au chômage ?" intègre la période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés.

de perte d'emploi est la plus importante (graphique 1) : 20% des ouvriers ont connu au moins deux périodes de chômage; ils sont 17% chez les employés et 12% parmi les cadres et professions libérales.

### Graphique 1

#### Le chômage répétitif atteint davantage les employés et les ouvriers

Au cours des 10 dernières années,  
avez-vous été au chômage ?



Crédoc, fin 1989

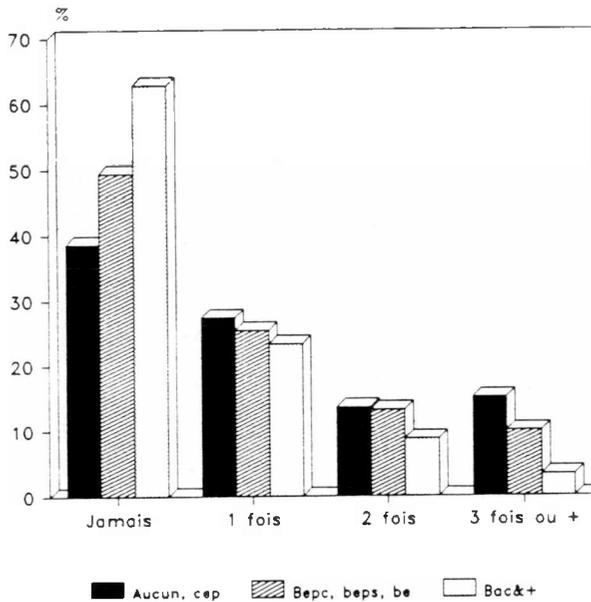
Parmi les jeunes de moins de 30 ans, les plus diplômés, qui déjà échappent plus souvent au chômage (63% ne l'ont jamais vécu, contre 39% de ceux qui n'ont aucun diplôme), sont a fortiori beaucoup moins visés par le chômage répétitif; la périodicité s'atténue

d'ailleurs régulièrement au fur et à mesure de l'élévation du niveau d'études (graphique 2) : ont connu une seule période de chômage, 27% de ceux qui ne possèdent aucun diplôme ou le seul cep, 25% de ceux qui ont un diplôme des collèges et 23% des bacheliers ou diplômés du supérieur; en ont connu au moins deux, 29% des premiers, 23% des seconds et 12% des derniers.

### Graphique 2

#### Les jeunes peu ou pas diplômés sont les plus vulnérables

Avez-vous été au chômage depuis 10 ans ?  
Ensemble des moins de 30 ans



Parmi la population des plus de 30 ans (au moment de l'enquête), pour laquelle le taux de chômage est deux fois moins élevé que chez les plus jeunes (6% contre 13%), le chômage, lorsqu'il sévit, affecte plus uniformément les individus, voire même davantage les plus diplômés. En effet, déclarent en avoir été victimes au moins une fois au cours des 10 années passées, 23% des Français de plus de 30 ans ayant au moins le baccalauréat, 21% de ceux qui ont un niveau inférieur au bac et 15% de ceux qui n'ont aucun diplôme ou le seul cep. Le taux de chômage enregistré fin 1989 chez les enquêtés de plus de 30 ans est d'ailleurs presque identique que l'on soit de niveau inférieur ou équivalent au baccalauréat, alors que chez les moins de 30 ans, le taux de chômage des bacheliers est deux fois moins élevé que le taux moyen. Même si ce constat repose, dans l'échantillon, sur des données quantitativement faibles, on observe un renforcement du taux de chômage avec l'âge.

Ces résultats traduisent à la fois le handicap que représente l'absence de diplôme pour s'insérer dans le monde du travail et les difficultés, même lorsque l'on possède des diplômes, de retrouver une activité professionnelle à partir d'un certain âge.

*La crainte du chômage : un sentiment dominant dans les catégories les plus exposées au risque*

Fin 1989, 12% des Français ressentent une menace de chômage dans leur foyer. Il n'apparaît pas là de variation de tendance depuis trois ans<sup>(1)</sup>. Les actifs occupés affichent globalement une plus grande crainte à cet égard (18%), parmi lesquels ouvriers et employés sont les plus inquiets (25% et 23%). Les salariés du secteur privé, et bien sûr ceux étant sous contrat à durée déterminée, objectivement plus menacés, le redoutent tout aussi fortement.

-----  
 (1) La question est suivie depuis 1987 sous la forme suivante : "Etes-vous, vous-même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?

1. Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant
2. Vous, ou l'un des membres de votre foyer, êtes déjà au chômage
3. Non.

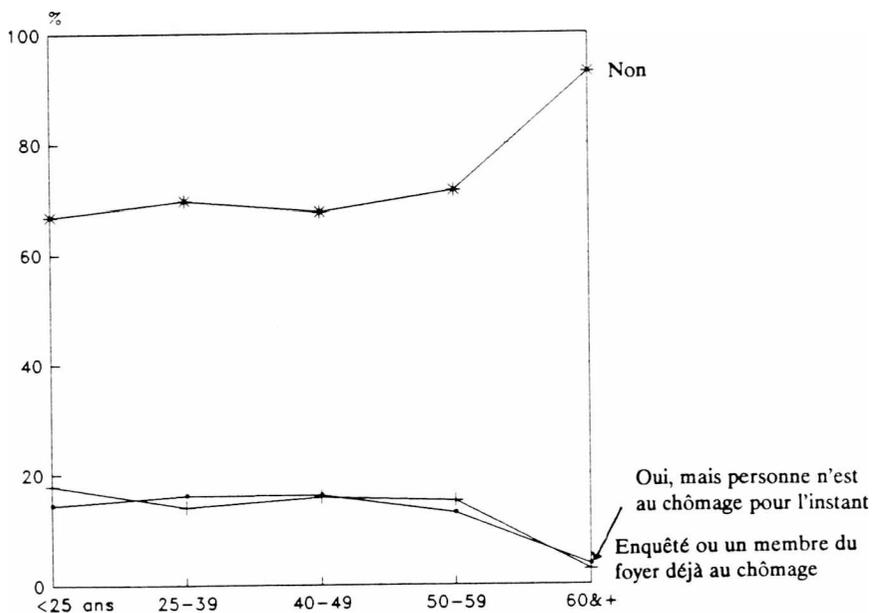
En outre, bien que le chômage féminin soit en réalité plus important que le chômage masculin, ce sont les hommes qui en ont le plus peur (15% contre 10% des femmes).

La crainte du chômage existe de la même manière, que l'on soit un adulte jeune ou d'âge mûr. Elle s'atténue à partir de 50 ans pour pratiquement disparaître à partir de 60 ans (graphique 3). Caractéristique de la population active, la peur de perdre son emploi se termine au moment où la retraite prend le relais de l'activité et où les enfants sont, le plus souvent, déjà élevés. En effet, la présence au foyer d'enfants ou d'adolescents renforce ce sentiment : 16% des enquêtés ayant à charge des enfants de moins de 20 ans ressentent une menace; ils sont 10% dans le cas contraire. C'est aussi dans ces foyers que le chômage sévit déjà le plus souvent (16% contre 12% en moyenne).

### Graphique 3

#### La peur du chômage : une constante jusqu'à 50 ans

Etes-vous (vous ou un membre du foyer)  
menacé de chômage ?



Menace et réalité de chômage touchent bien sûr les foyers où l'un des membres est en âge d'exercer une activité professionnelle. Toutefois, si globalement la réalité du chômage affecte davantage les moins diplômés, le sentiment de menace est partagé par l'ensemble des moins de 30 ans, quel que soit le niveau d'études. Après 30 ans, les plus diplômés affichent une moins grande crainte (tableau 2).

**Tableau 2**

**Etes-vous, vous ou un membre de votre foyer,  
menacé de chômage?**

Ensemble de la population - en %

	Moins de 30 ans			30 à 49 ans			50 ans et plus (tous dipl.)	Ens. de la pop.
	Aucun dipl.,cep	Bepc, beps,be	Bac et plus	Aucun dipl.,cep	Bepc, beps,be	Bac et plus		
. Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant	18,4	13,6	16,6	17,7	17,1	10,7	7,5	12,5
. Enquêté ou un membre du foyer déjà au chômage	26,3	15,1	12,0	15,8	14,6	8,8	8,0	12,3
. Non .....	55,3	71,3	70,4	66,5	68,3	80,5	84,5	75,0
Ensemble .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Crédoc, fin 1989.

*La peur du chômage se renforce avec son vécu*

Si l'absence de crainte s'associe au fait de ne pas avoir connu antérieurement le chômage, le sentiment de menace se renforce au contraire avec la fréquence de chômage: les personnes qui déclarent l'avoir connu au moins trois fois se sentent près de trois fois plus menacées qu'en moyenne (33% contre 12%) et bien plus que celles qui l'ont vécu une (17%) ou deux fois (16%). La réalité du chômage atteint également plus souvent les foyers dans lequel il a déjà sévi.

**SECTION 2**

**la perception du chômage**

## SECTION 2

### LA PERCEPTION DU CHOMAGE

Fin 1989, les Français restent inquiets face au risque de chômage, même si leurs prévisions quant à son évolution affichent un pessimisme moins grand que les années précédentes. Parmi leurs préoccupations du moment, ils situent le chômage en quatrième place, derrière les maladies graves, les problèmes de toxicomanie et ceux relatifs à la violence et à l'insécurité. La modernisation, le progrès restent pour eux l'explication essentielle de l'importance du chômage, mais une certaine conscience de l'inadéquation de l'offre par rapport à la demande d'emplois s'affirme dans les esprits. Les chômeurs et les catégories à forte potentialité de chômage sont les plus inquiets et les plus pessimistes et ce sont les catégories les plus élevées de l'échelle sociale qui tentent le plus de définir les causes profondes du chômage. Les Français les plus âgés, les moins diplômés et les moins concernés se retranchent pour l'explication de ces causes derrière le vocable de "progrès", qui semble alors "tout dire"; les jeunes semblent conscients des problèmes de formation, mais soutiennent aussi l'argument d'insuffisance d'emplois.

#### **1 - Les prévisions de chômage : les chômeurs et les catégories les plus exposées au risque sont les plus pessimistes**

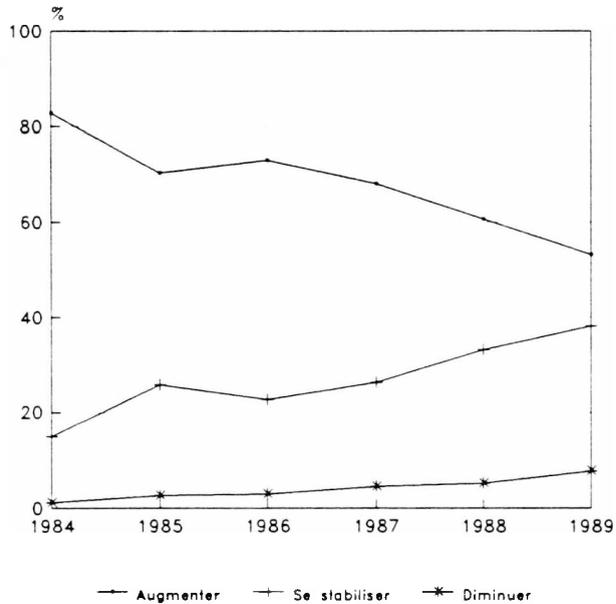
L'opinion se montre dans l'ensemble de moins en moins pessimiste quant à l'évolution du chômage : même si une majorité de Français continue de prévoir une **augmentation** du nombre de chômeurs pendant plusieurs années (53%), la proportion de ceux qui redoutent une aggravation de la situation de l'emploi est en recul de 8 points par rapport à la fin de 1988 et de 30 points par rapport à l'année 1984. Les prévisions de **stabilisation** dans un avenir proche apparaissent au contraire de plus en plus fréquentes : elles

atteignent 38% des suffrages fin 1989, contre 15% cinq ans auparavant. Enfin, la position la plus optimiste, celle de croire à une **diminution** prochaine du chômage, certes faiblement partagée, gagne cependant régulièrement du terrain (graphique 4).

#### Graphique 4

##### Des prévisions de chômage moins sombres (ensemble de la population)

A votre avis,  
le nombre de chômeurs va-t-il ...



Crédoc, enquêtes 1984 à 1989

Les chômeurs sont les plus pessimistes (66% prévoient une augmentation du chômage) et, parmi les actifs occupés, ce sont les employés et les ouvriers qui affichent les

prévisions les plus sombres (58% dans chacune des catégories). Les cadres, professions libérales et les autres actifs penchent plutôt pour une stabilisation du nombre de chômeurs (44% des premiers et 42% des seconds), alors que la vision la plus optimiste est partagée par les catégories les moins concernées, les retraités et les ménagères.

Plus que l'âge, le diplôme est à lui seul un vecteur de pessimisme ou d'optimisme en la matière : plus on est diplômé, plus on a tendance au pessimisme atténué, voire pour certains à un franc optimisme. Ainsi, les prévisions d'aggravation de la situation qui sont majoritaires dans l'opinion ne le sont plus chez les très diplômés. Ces derniers sont plus nombreux à penser que l'avenir est à la stabilisation du chômage (tableau 3).

**Tableau 3**

**L'absence de diplôme renforce les prévisions pessimistes**

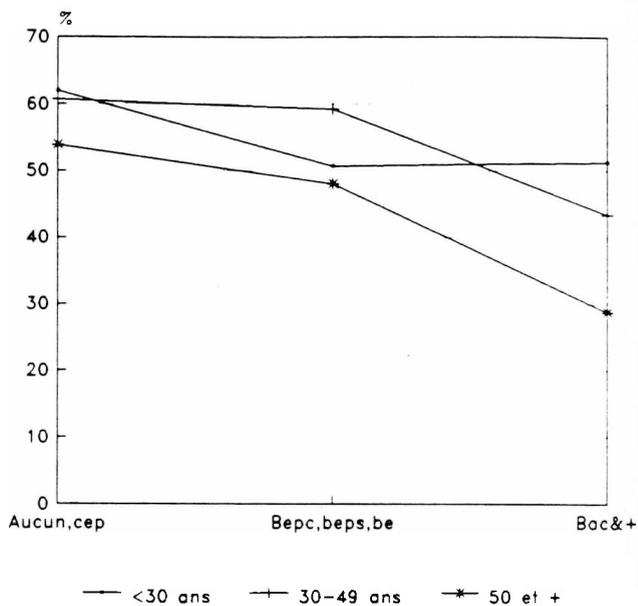
Ensemble de la population - en %

A votre avis, le nombre de chômeurs va ...	Aucun diplôme, cep	Bepc, beps, be	Bac et plus	Population totale
Augmenter pendant plusieurs années ....	57,2	53,4	43,3	53,2
Se stabiliser dans un avenir proche .....	35,0	38,1	46,2	38,2
Diminuer dans un avenir proche .....	7,0	7,5	10,0	7,8
Ensemble' .....	100,0	100,0	100,0	100,0

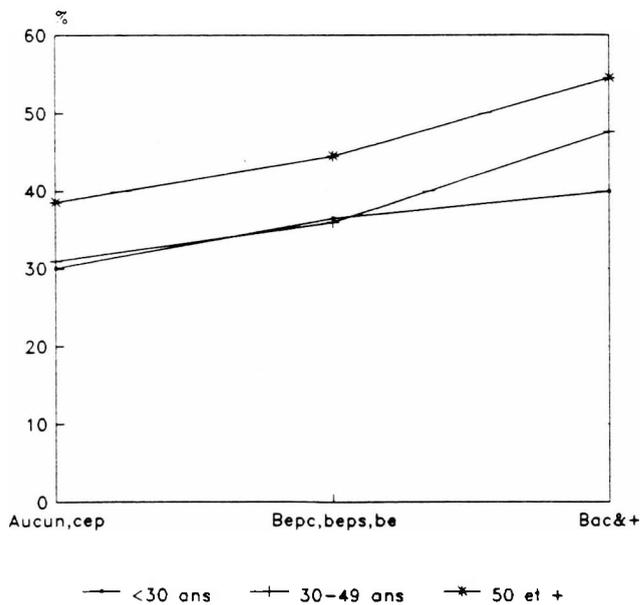
(\*) Les pourcentages en colonne ne totalisent pas exactement 100%, en raison des quelques réponses "ne sait pas".

Cependant l'âge associé au diplôme nuance les résultats : à âge égal (ou à tranche d'âge égale), les moins diplômés sont toujours plus pessimistes (prévisions de dégradation) que les plus diplômés; à diplôme égal, le pessimisme tend à s'atténuer avec l'âge : les jeunes de moins de 30 ans affichent un optimisme moins grand que leurs aînés (graphiques 5.1 et 5.2).

**Graphique 5.1**  
**Prévisions de hausse du chômage**  
**selon l'âge et le diplôme**



Crédoc, fin 1989



**Graphique 5.2**  
**Prévisions de stabilisation du chômage**  
**selon l'âge et le diplôme**

Crédoc, fin 1989

Enfin, les enquêtés actuellement privés d'emploi, ou l'ayant été récemment, sont très pessimistes, tout comme ceux dont la menace de chômage pèse sur le foyer, lorsqu'il ne sévit pas déjà. Les jeunes à la recherche de leur premier emploi (peu nombreux dans l'enquête compte tenu de la structure de l'échantillon) pensent également que le chômage ne va pas cesser d'augmenter dans les années à venir (tableau 4).

**Tableau 4**

**Le vécu ou la menace de chômage renforcent le pessimisme**

	En %
<b>Pensent que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années :</b>	
. Ensemble de la population .....	53,2
. Chômeurs .....	66,2
. Usagers de l'ANPE .....	64,2
. A été au chômage au cours des 12 derniers mois .....	60,4
. A été au chômage, ces 10 dernières années :	
- 1 fois .....	56,5
- 2 fois .....	58,3
- 3 fois ou plus .....	55,8
. Foyers où sévit déjà le chômage .....	66,8
. Foyers où pèse la menace de chômage .....	61,0
. A la recherche d'un 1er emploi .....	62,2*

Lecture des données : 66% des chômeurs font des prévisions de hausse du chômage, contre 53% de l'ensemble des Français; ils sont 64% parmi les usagers de l'ANPE, etc...

\* Effectifs faibles

La localisation sur le territoire n'a pas d'influence nette sur les prévisions que les Français font de l'évolution du chômage. Seule la région méditerranéenne semble portée vers un pessimisme plus marqué : 60% des habitants de la région pensent à une aggravation de la situation.

Enfin, les opinions exprimées sur le chômage ne sont pas des points de vue isolés sur un sujet particulier, mais font partie d'un état d'esprit plus général porté, soit au pessimisme,

soit à l'optimisme. En effet, aux prévisions d'accroissement continu du nombre de chômeurs s'associe un pessimisme tout aussi marqué quant à l'évolution des conditions de vie dans les cinq années à venir : 66% des Français qui s'attendent à une détérioration de leurs conditions de vie prévoient un accroissement du chômage (contre 53% en moyenne).

Il en est de même lorsque les prévisions sont moins sombres ou franchement optimistes : 43% des Français qui pensent que leurs conditions de vie resteront identiques prévoient une stabilisation du chômage (38% en moyenne); 11% de ceux qui pensent qu'elles vont s'améliorer envisagent un recul du chômage (8% en moyenne).

## 2 - Le niveau d'inquiétude face au risque de chômage reste élevé

Même si le chômage fait désormais partie du quotidien dans nos sociétés, même si les Français semblent vivre avec, ils demeurent cependant majoritairement inquiets face à ce risque pour eux ou l'un de leurs proches (57%, dont 32% "très inquiets"). Le niveau d'inquiétude qui avait régulièrement progressé entre 1981 et 1984, où il avait atteint un maximum (63%), pour fluctuer plus irrégulièrement ensuite, semble regagner du terrain fin 1989 (graphique 6).

**Graphique 6**

### L'inquiétude face au risque de chômage Evolution 1984 - 1989



*Une vive inquiétude chez les femmes, les personnes les moins diplômées, les jeunes mais aussi les plus âgés des actifs*

Reflet des disparités d'emploi existantes, les femmes se montrent en effet globalement plus inquiètes du risque de chômage que les hommes (60% des premières et 54% des seconds), les jeunes femmes de moins de 25 ans plus encore (70%) que leurs aînées.

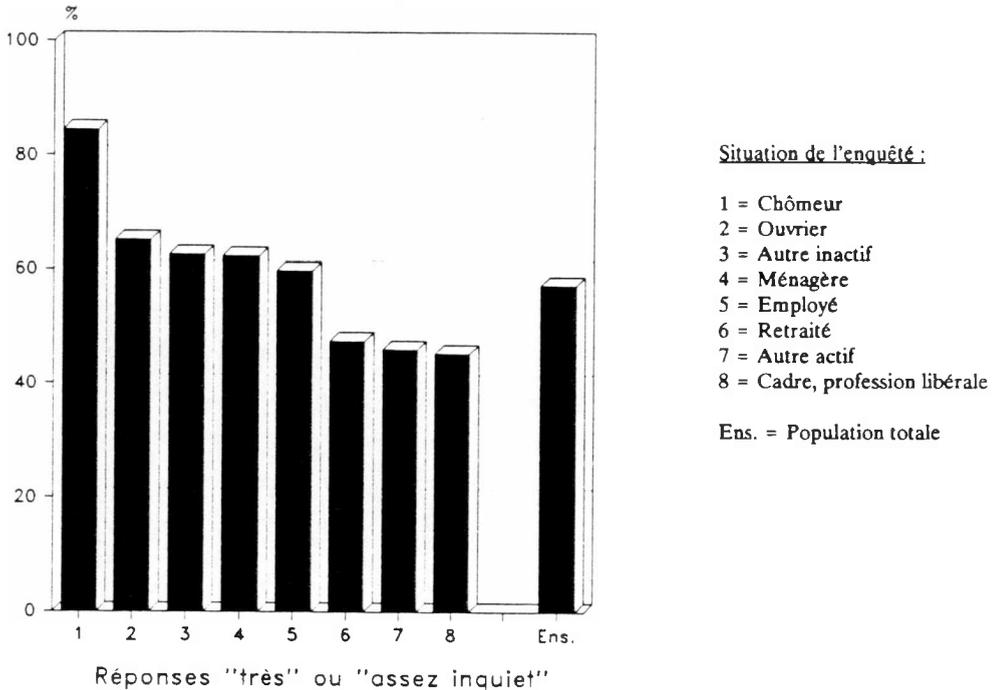
Mais cette inquiétude n'est pas l'unique apanage des jeunes femmes et de l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans (62%); entre 40 et 59 ans, les hommes comme les femmes la ressentent aussi vivement (62% des premiers et 64% des secondes).

Le diplôme est un facteur de plus ou moins grande inquiétude à cet égard : de 60% chez les peu ou pas diplômés, le pourcentage d'inquiets passe en-dessous du seuil de la majorité pour les titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme du supérieur. Bien sûr, le cumul de l'âge et de l'absence de diplôme renforce cet état : 68% des moins de 30 ans ayant le cep comme diplôme le plus élevé se montrent inquiets; ils sont 58% chez les plus diplômés (bac et +) du même âge; entre 30 et 49 ans, ils sont 66% dans le premier cas (sans diplôme ou cep) et 40% dans le second.

*Les chômeurs sont les plus inquiets, des différences selon les catégories sociales*

Hormis les chômeurs, pour lesquels l'inquiétude atteint sans surprise un score maximum (85%), les ouvriers sont, parmi les actifs occupés, les plus inquiets; ils le sont plus que les employés. Parmi les inactifs, ce sont les ménagères et les "autres inactifs" (catégorie qui regroupe les étudiants) qui le sont davantage. L'absence d'inquiétude est au contraire partagée majoritairement par les cadres et professions libérales, catégories objectivement moins exposées au risque, par les autres actifs et par les retraités, population peu concernée par le problème (graphique 7).

**Graphique 7**  
**Des variations du niveau d'inquiétude**  
**selon les catégories sociales**



Crédoc, fin 1989

Si l'inquiétude est maximale chez les chômeurs et dans les foyers où le chômage sévit (85%), elle est également très vive dans les familles où une menace de chômage est ressentie (75%); cependant, elle n'apparaît pas proportionnelle à la fréquence du vécu : les personnes qui ont été au moins trois fois en situation de chômage au cours des dix dernières années ne se montrent pas plus inquiètes que celles qui ne l'ont été qu'une seule fois. Par contre, les jeunes à la recherche d'un premier emploi sont unanimement inquiets.

### 3 - Le chômage n'est pas le principal souci des Français

Même si le chômage est pour l'opinion un sujet d'inquiétude et reste une préoccupation importante, il ne constitue pas, fin 1989, le principal souci des Français. Il se place en 4ème position, dans une hiérarchie de menaces, bien après les maladies graves et la drogue ( les deux préoccupations essentielles), et après les problèmes de violence et d'insécurité. En mai 1989, les Français se montraient beaucoup plus sensibilisés par le chômage, fléau à peu près équivalent à celui de la drogue. Six mois plus tard, les problèmes de toxicomanie devancent de très loin ceux de la privation d'emploi (tableau 8). Si le chômage semble être un mal avec lequel il faut maintenant vivre, la drogue représente une menace qui "fait peur" aux Français; il s'agit aussi d'un sujet très médiatique qui trouve largement écho dans les esprits.

**Tableau 8**

#### Les sujets généraux de préoccupation et la place du chômage

Ensemble de la population - en %

Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent le plus ?*	Mai 1989		Automne 1989	
Les maladies graves .....	<u>57,2</u>	(1)**	<u>55,1</u>	(1)
<b>Le chômage</b> .....	<b><u>39,5</u></b>	<b>(3)</b>	<b><u>28,7</u></b>	<b>(4)</b>
La dégradation de l'environnement .....	18,2	(8)	20,0	(7)
La pauvreté en France .....	18,9	(7)	23,5	(6)
La pauvreté dans le monde .....	20,1	(6)	23,9	(5)
La drogue .....	<u>38,1</u>	(4)	<u>51,2</u>	(2)
La violence et l'insécurité .....	<u>44,8</u>	(2)	<u>37,6</u>	(3)
Les risques industriels et nucléaires .....	15,8	(9)	13,9	(9)
Les accidents dans les transports (yc.voiture) .....	21,2	(5)	16,0	(8)
Les tensions internationales .....	10,8	(10)	12,9	(10)
Les conflits sociaux .....	7,8	(11)	6,2	(12)
L'ouverture des frontières au marché de la CEE .....	6,7	(12)	8,9	(11)

(\*) Les pourcentages ne totalisent pas 100%, car les enquêtés pouvaient donner trois réponses; exemple de lecture: 55% des Français ont cité les maladies graves soit en 1ère, 2ème ou 3ème réponse.

(\*\*) Les chiffres entre parenthèses indiquent le rang dans le classement .

Même si les maladies graves sont aussi pour les chômeurs le premier sujet de préoccupation, ceux-ci sont beaucoup plus sensibilisés par le problème du chômage, qui constitue un souci pour 46% d'entre eux (contre 29% en moyenne), ce qui le place en deuxième position dans la hiérarchie. Les problèmes de pauvreté, en France comme dans le monde, préoccupent également davantage les chômeurs que le reste des Français. Les jeunes se montrent aussi un peu plus soucieux du chômage, mais aussi des problèmes de dégradation de l'environnement, tandis que les plus âgés redoutent tout particulièrement les maladies (citées par 63% des plus de 50 ans) : plus on vieillit, plus la santé devient un souci. Chez les jeunes, la peur des maladies ne revêt pas, bien sûr, le même sens : elle n'est pas indépendante de la propagation du Sida.

Quelques mois avant le déclenchement de la crise du Golfe, les tensions internationales mobilisaient peu l'opinion. Cette guerre, ses conséquences entraîneront-elles des modifications durables sur ce point ?<sup>(1)</sup>

---

(1) Fin 1990, les Français ont été interrogés à nouveau sur ces sujets. Les résultats pourront être comparés dès qu'ils seront disponibles.

#### 4 - Les causes du chômage : le progrès reste la raison la plus souvent avancée par les Français

Interrogés fin 1989 sur la raison principale de l'importance du chômage actuel, les Français continuent de penser que **la modernisation, le progrès**<sup>(1)</sup> en est à l'origine. C'est le motif le plus souvent mentionné spontanément (26%), sans changement depuis les années 1985 et 1986 où la même question avait été posée.

##### *Mais d'autres idées se précisent dans les esprits*

Deux autres raisons sont ensuite avancées : **l'insuffisance des emplois et l'inadéquation de l'éducation, de la formation par rapport au marché de l'emploi**<sup>(2)</sup> (points de vue partagés par 16% et 15% des personnes interrogées). Ces motifs apparaissent plutôt secondaires il y a trois ou quatre ans, les Français se retranchant alors plus souvent derrière le masque de la "crise économique" sans autre indication. Fin 1989, ces arguments gagnent du terrain; ils correspondent à des explications plus précises du mal, à une meilleure façon de le cerner, mais aussi à une conscience plus affirmée des problèmes d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail: qualification inadaptée, absence ou insuffisance de formation sont des freins à l'embauche, des handicaps sérieux pour les chômeurs. La nécessité de créer des emplois est une idée qui se renforce également.

-----  
 (1) Sous ces vocables, se regroupent les réponses de type : modernisme, machines, mécanisation, informatique, restructuration de l'industrie, transformation des structures économiques, reconversion, évolution naturelle d'une économie de marché. La question était posée sous forme de question ouverte; les réponses spontanées ont ensuite fait l'objet d'un postcodage.

(2) **Insuffisance des emplois** : item résumant les réponses telles que, pas assez d'emplois, manque d'entreprises, fermeture d'usines ou d'entreprises, manque de création d'emplois, pas d'embauche, suppression des emplois.

**Inadéquation de la formation par rapport au marché de l'emploi** : synthèse des réponses comme inadéquation de la formation par rapport aux nécessités, qualifications non adaptées, demande de qualification élevée, manque de main-d'oeuvre qualifiée, inadéquation de l'offre et de la demande, expérience pour être embauché, carence éducative de l'Education Nationale, spécialisation du travail, inadéquation des chômeurs aux nouvelles techniques.

Parmi les autres raisons avancées, mais beaucoup moins fréquemment véhiculées (moins de 10%), la présence de trop d'étrangers et la lourdeur des charges (charges sociales, patronales trop élevées) sont celles qui reviennent le plus souvent.

*Un discours différent selon le statut socio-culturel*

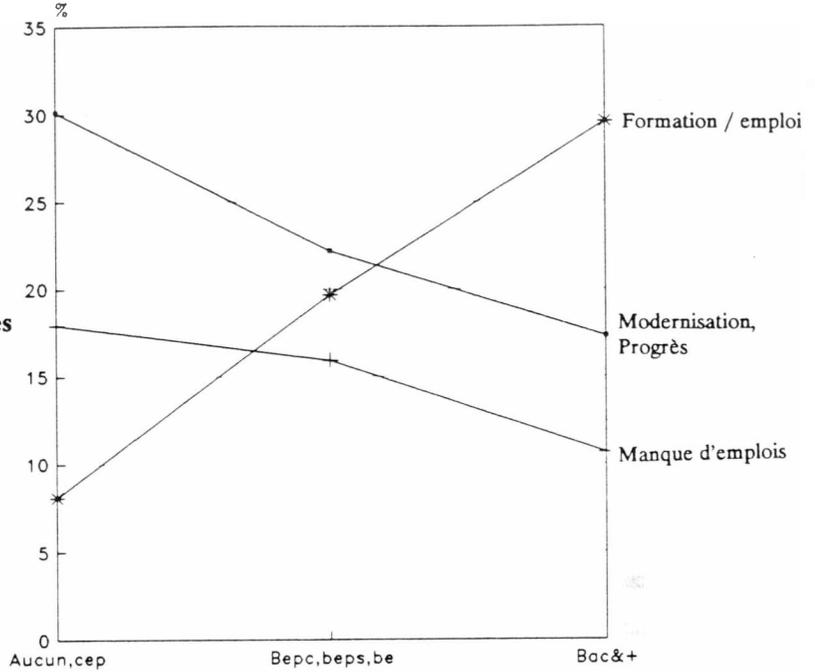
Dans les catégories les plus élevées de l'échelle sociale, l'analyse est plus réfléchie, les arguments sont plus "de fond" alors que dans les plus basses, ce sont des explications plus faciles, moins structurelles, qui sont fournies.

Ainsi, les personnes les moins diplômées pensent plus souvent que le progrès ou l'insuffisance des emplois sont les moteurs du chômage (moins elles sont diplômées, plus elles les citent), tandis que les plus diplômées argumentent essentiellement en faveur de l'inadéquation entre l'offre et la demande d'emploi (graphique 8.1). Pour ces diplômés, c'est d'ailleurs la première des causes avancées (citée par 30%). Elle l'est aussi pour les cadres et membres des professions libérales (25%), alors que les réponses des employés et des ouvriers se concentrent davantage sur la modernisation et l'insuffisance des emplois. Pour les retraités, c'est le progrès qui est incontestablement à l'origine de l'importance du chômage actuel (mentionné par 36%); les ménagères se montrent un peu plus sensibles à l'insuffisance des embauches (graphique 8.2).

La responsabilité attribuée au progrès augmente d'ailleurs régulièrement avec l'âge de l'enquêté (de 17% avant 25 ans à 34% après 60 ans). Les jeunes incriminent un peu plus souvent le manque d'emplois (21% contre 16% en moyenne) et les problèmes de formation (23% contre 15%, graphique 8.3).

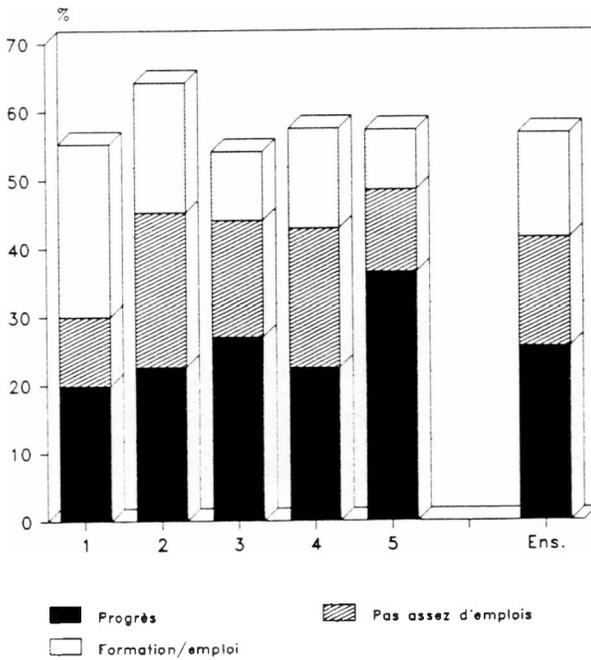
Outre ces clivages catégoriels d'opinions, on peut vérifier, à la lecture du graphique 8.2 en particulier, que c'est bien autour de ces trois pôles "progrès, insuffisance des emplois et formation/emploi" que se regroupent la majorité des réponses (entre 54% et 64% selon les catégories).

**Graphique 8.1**  
Des explications différentes  
du chômage  
selon le diplôme



Crédoc, fin 1989

**Graphique 8.2**  
Une perception nuancée  
selon les catégories sociales

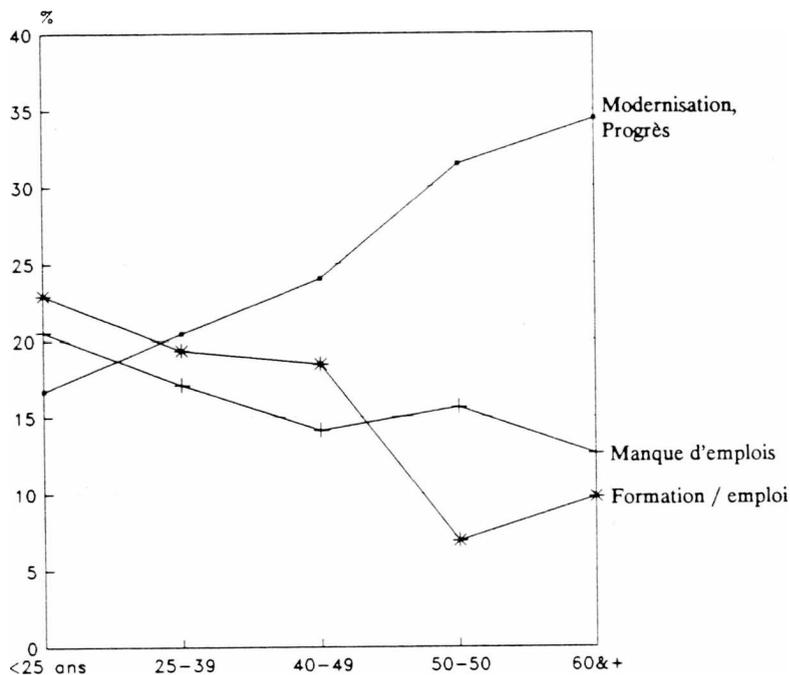


- 1 = Cadres, professions libérales
- 2 = Employés
- 3 = Ouvriers
- 4 = Ménagères
- 5 = Retraités

Ens. = Population totale

Crédoc, fin 1989

**Graphique 8.3**  
**Une sensibilité différente selon l'âge**



Crédoc, fin 1989

Le fait d'être au chômage n'a pas d'influence marquante et les réponses apparaissent plus variées. Toutefois, le manque d'emplois est le premier argument avancé par les personnes au chômage (ou ayant un membre de leur famille dans cette situation); la modernisation vient ensuite, mais un peu moins souvent mentionnée qu'en moyenne. C'est aussi parmi les chômeurs que les étrangers sont plus incriminés et que revient plus souvent l'argument de charges trop lourdes.

**SECTION 3**

**les politiques d'indemnisation du chômage :  
connaissance et perception**

### SECTION 3

## LES POLITIQUES D'INDEMNISATION DU CHÔMAGE CONNAISSANCE ET PERCEPTION

Les Français ne connaissent pas la situation financière du régime d'assurance chômage. Ils sont mieux informés en matière d'indemnisation, même si une part non négligeable continue de penser que tous les chômeurs perçoivent des indemnités. Précisions fournies sur ce qu'il en est réellement, ils préconisent une utilisation de l'excédent financier pour améliorer l'indemnisation et non pour réduire les cotisations sociales. Enfin, ils souhaitent de plus en plus la prise en compte de la totalité des ressources du foyer dans le calcul des indemnités de chômage. Les Français estiment aussi très majoritairement que tous les chômeurs devraient être indemnisés. Les opposants à une politique d'indemnisation pour tous justifient leur position par la critique du système qui n'incite pas à chercher un emploi et par le refus du chômage "professionnel".

Dans ce domaine, le concernement face au chômage joue un rôle important : le vécu actuel ou passé, ou le sentiment d'une menace de chômage conditionnent les attitudes, qui apparaissent alors assez distinctes de celles du reste de la population. Ainsi, les chômeurs notamment se caractérisent par une bien meilleure connaissance du système lui-même et par un plus grand attachement à des mesures dont les "retombées" leur sont favorables.

Les opinions ne sont pas homogènes non plus dans le reste de la population et des clivages existent selon les catégories sociales. Il en ressort principalement que le concept de solidarité n'est pas intériorisé de la même façon dans tous les esprits et que ce sont les catégories objectivement les moins sujettes à bénéficier des mesures redistributives qui s'y montrent les plus favorables.

## 1 - L'indemnisation du chômage : des vides à combler dans la connaissance

Interrogés fin 1989 sur la situation financière du régime d'assurance chômage, 69% des Français pensent que celui-ci est en déficit, ce qui n'est pas le cas. 24% savent qu'il ne connaît pas de difficultés financières et 6% ne se prononcent pas. Il est vrai que les déficits périodiques, dont on parle plus volontiers, et l'augmentation régulière des cotisations qui les accompagne, portent à croire à un déficit permanent du régime plus qu'à un excédent.

En matière d'indemnisation, un quart environ de la population continue de penser que tous les chômeurs sont indemnisés, pourcentage relativement stable depuis ces cinq dernières années. 74% savent qu'il n'en est pas ainsi et 2% n'ont pas d'idée précise à ce sujet.

### *Les chômeurs sont les mieux informés ...*

Ce sont les personnes au chômage qui ont la plus juste connaissance du fonctionnement des mécanismes : la quasi totalité d'entre eux ont conscience que les chômeurs ne perçoivent pas tous des indemnités et 34% (contre 24% en moyenne) savent que le régime d'assurance chômage ne connaît pas actuellement de difficultés financières. Il est vrai qu'objectivement, ce sont peut-être les mieux placés pour rendre compte de l'état existant en ce domaine. On observe d'ailleurs un élargissement de la connaissance avec la fréquence du vécu du chômage : 93% des personnes qui ont connu au moins trois périodes de chômage au cours de la décennie savent à juste titre que les chômeurs ne sont pas tous indemnisés; elles sont 82%, dans le cas d'une seule période et 87%, s'il y en a eu deux.

Parmi les autres catégories, ce sont les ouvriers actifs et les "autres inactifs" (essentiellement des étudiants) qui ignorent le plus l'état du régime d'assurance

chômage; les cadres et employés en activité semblent un peu mieux informés.

En matière d'indemnisation, les actifs occupés ont globalement une meilleure approche de la réalité que l'ensemble des inactifs, parmi lesquels les retraités demeurent les plus "ignorants" : 38% pensent encore que les chômeurs sont tous indemnisés (tableau 9). Une telle affirmation se renforce corrélativement avec l'âge (de 16% chez les moins de 25 ans à 38% chez les plus de 60 ans), ce qui n'est pas le cas à propos de l'équilibre du régime d'assurance chômage : là, la méconnaissance n'est pas liée à l'âge. Et, si le déficit du régime est moins ancré dans les esprits au-delà de 60 ans, ce n'est pas par une connaissance justifiée, mais du fait d'un taux de réponses "ne sait pas" deux fois plus élevé à cet âge qu'en moyenne.

**Tableau 9**  
**Les chômeurs sont les mieux informés**

Population totale - en %

	Estiment que le régime d'assurance chômage :		Considèrent que les chômeurs :	
	a des difficultés financières	n'a pas de difficultés financières	sont tous indemnisés	ne sont pas tous indemnisés
Cadres, prof. lib.	68,6	28,4	18,1	81,6
Employés	67,8	27,5	15,5	83,3
Ouvriers	77,3	20,3	18,3	79,9
Autres actifs	70,6	17,6	27,9	69,1
Ménagères	71,1	20,9	29,5	67,4
Retraités	63,0	26,5	38,2	57,7
Autres inactifs	76,1	19,3	20,8	77,8
Chômeurs	63,8	34,5	10,6	88,6
Ens. des Français	69,4	24,3	24,2	73,6

Crédoc, fin 1989

Ainsi, à l'exception des personnes les moins concernées et les plus éloignées des problèmes, les Français sont conscients qu'une partie des chômeurs échappe encore à toute indemnisation. Mais sur des points plus précis, tels que l'équilibre du régime

d'assurance chômage, la méconnaissance est plus généralisée et touche plus uniformément toutes les couches de la population. Les résultats des années précédentes montraient également, sur le premier point, des écarts importants par rapport à la réalité quant à l'appréciation du pourcentage de chômeurs non indemnisés. Seuls les chômeurs eux-mêmes fournissaient des estimations proches de la réalité. Autrement dit, il s'agit ici d'une connaissance plus générale que précise, ce qui revient à conclure que les Français sont mal informés sur ces sujets. Il est vrai aussi que ces types d'informations ne font pas l'objet d'une large diffusion dans le public et restent plutôt du domaine réservé de milieux plutôt spécialisés.

## **2 - Améliorer l'indemnisation, indemniser tous les chômeurs : une politique majoritairement attendue ...**

Une fois la connaissance testée, il était expliqué aux personnes interrogées qu'en réalité le régime d'assurance chômage était équilibré, voire excédentaire, et qu'environ 40% des chômeurs ne recevaient aucune indemnité de chômage (situation fin 1989). Il leur était alors demandé de se prononcer sur la manière de gérer cet excédent financier et sur l'idée d'une politique d'indemnisation étendue à tous les chômeurs.

Les Français estiment majoritairement que l'excédent de ressources devrait permettre d'**améliorer l'indemnisation** (62%) plutôt que de **réduire les cotisations** (36%). Etendre l'**indemnisation à tous les chômeurs** fait l'objet d'un plus large consensus : 77% se montrent favorables à une telle politique.

### *Pour les chômeurs, un "réflexe" ....*

Il n'est pas surprenant de voir que ce sont les chômeurs qui sont le plus demandeurs d'une amélioration de l'indemnisation (79%) et d'une couverture pour tous (85%). Directement concernés par les politiques publiques du chômage, ils en attendent les

"retombées" les plus positives pour eux, et en attendent beaucoup, ce que l'on peut observer sur tous les aspects abordés. Réflexe justifié ou discutable, c'est sur un Etat-providence qu'ils comptent pour résoudre leurs difficultés.

Hormis les chômeurs, les inactifs se montrent globalement plus favorables que les actifs occupés à une utilisation de l'excédent des ressources du régime d'assurance chômage pour améliorer l'indemnisation (64% des premiers et 57% des seconds). Il en est de même quant à l'extension de l'indemnisation pour tous les chômeurs (82% et 72%).

#### *Une plus grande réserve dans certaines catégories d'actifs*

Parmi les actifs, 41% attendraient plutôt une diminution des cotisations. Cette position globalement plus soutenue par l'ensemble des personnes en activité devient largement majoritaire chez les indépendants (environ 60%); elle est également plus souvent défendue par les cadres supérieurs (47%), tandis que les employés, les professions intermédiaires et surtout les ouvriers penchent plutôt pour l'autre solution. Sans être aussi marquante, l'opposition à l'idée d'une politique d'indemnisation pour tous émane également de ces catégories de travailleurs "à leur compte" et de cadres (tableau 10).

Réaction normale, serait-on tenté de dire, d'une population sur laquelle pèse de plus en plus lourdement le poids des cotisations. Elargir encore l'indemnisation signifie, pour ceux qui la financent, un risque de contribution accrue, donc des cotisations supplémentaires. Est-il alors étonnant que pour eux, l'excédent de ressources doive d'abord servir à un allègement momentané des charges à supporter ?

A contrario, dans les catégories à forte potentialité de chômage, là où la crainte d'un chômage proche est la plus ressentie, la solution d'améliorer l'indemnisation est plus souvent souhaitée (tableau 10). Conscients de la probabilité de se trouver en situation de bénéficiaires de ce type de mesures, ces Français ne peuvent qu'en approuver l'adoption.

Tableau 10

**La gestion de l'excédent financier du régime d'assurance chômage  
et la politique d'indemnisation pour tous les chômeurs\*  
selon quelques caractéristiques d'emploi**

Population totale - fin 1989 - en %

	Comment gérer l'excédent financier		Faut-il indemniser tous les chômeurs	
	Diminuer les cotisations	Améliorer l'indemnisation	Oui	Non
<b>Situation d'emploi</b>				
. Actifs occupés .....	41,2	57,3	71,6	28,4
. Inactifs .....	33,6	63,9	81,7	17,8
. chômeurs .....	20,7	78,6	85,3	14,7
<b>Menace de chômage dans le foyer</b>				
. Oui, menace	28,3	70,9	79,2	20,2
. Chômage existe déjà	23,3	75,9	81,2	18,8
. Pas de menace	39,9	57,9	75,9	23,9
Ens. des Français	36,4	61,7	76,9	22,8
<b>Actifs travaillant "à leur compte"</b>	58,1	37,4	65,1	34,9
<b>Catégories d'actifs</b>				
. Exploitants agricoles	58,0	35,9	68,2	31,8
. Artisans, commerc. chefs d'entreprise	60,4	35,3	58,2	41,8
. Cadre, prof.int.sup.	47,0	51,8	69,9	30,1
. Prof.intermédiaire	36,7	62,8	75,6	23,9
. Employé	38,4	60,7	74,4	25,6
. Ouvrier	33,8	65,5	72,9	27,1
Ens. des actifs	41,2	57,3	71,6	28,4

## \* Rappel du libellé exact des questions :

- En fait, les cotisations suffisent aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Il y aurait même cette année un excédent (c'est-à-dire un peu plus de ressources que celles nécessaires). Dans ces conditions, quelle solution, selon vous, conviendrait-il d'adopter ?

1. Diminuer les cotisations
2. Améliorer l'indemnisation

- Actuellement, environ 40% des chômeurs ne reçoivent aucune indemnité de chômage. Vous personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?

1. Oui
2. Non

Les opinions s'associent très logiquement entre elles : le souhait de réduire les cotisations s'accompagne le plus souvent d'une opposition à l'indemnisation pour tous et l'acceptation de cette politique correspond plutôt au choix d'utiliser l'excédent financier du régime pour améliorer l'indemnisation (tableau 11).

**Tableau 11**

**Gestion de l'excédent et politique d'indemnisation :  
des associations logiques d'opinions**

Population totale - en %

Comment gérer l'excédent financier du régime d'assurance chômage ?	Faut-il indemniser tous les chômeurs		Ensemble
	Oui	Non	
Diminuer les cotisations .....	30,8	54,9	36,4
Améliorer l'indemnisation .....	67,9	41,5	61,7
Ne sait pas .....	1,3	3,6	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Crédoc, fin 1989

On peut observer toutefois, à la lecture du tableau 11, que 42% des opposants à l'indemnisation de tous les chômeurs sont favorables à la solution d'une amélioration de l'indemnisation.

Sous quelle forme ces Français voient-ils alors se concrétiser cette amélioration si ce n'est pas pour élargir le nombre de bénéficiaires ? Comment pensent-ils que doivent être calculées les indemnités ? Quelles sont les raisons de refuser l'indemnisation pour tous les chômeurs ? Qui fait réellement preuve de solidarité et de quelle manière ? C'est précisément ce que nous allons voir.

### 3 - Sous quelle forme améliorer l'indemnisation ?

Cette amélioration pourrait se concrétiser principalement par un **allongement de la durée de versement des indemnités**, avis qui rencontre le plus d'approbation dans l'opinion (45% des partisans de l'amélioration). **L'augmentation du nombre de chômeurs à indemniser** est moins fréquemment citée (35%), et **l'accroissement du montant des allocations** est le moins accepté (19%).

C'est dire qu'entre les déclarations d'intention et la capacité de concrétisation, un pas important reste à franchir : les Français sont dans l'ensemble favorables au versement d'allocations à tous les chômeurs, principe qui ne heurte pas les esprits, bien au contraire; mais sont-ils vraiment prêts à le réaliser ? En effet, l'amélioration du système, dans ses formes concrètes, ne passe pas principalement pour les Français, par une augmentation du nombre des chômeurs à indemniser : cette option leur apparaît beaucoup plus secondaire que celle de voir se prolonger la durée de versement des indemnités.

#### *Pour les chômeurs : d'abord "plus d'argent"*

Les chômeurs qui sont, rappelons-le, les plus favorables à l'amélioration de l'indemnisation dans l'utilisation des ressources excédentaires du régime d'assurance chômage, sont aussi ceux qui préconisent le plus, pour ce faire, une **augmentation du montant des allocations**, formule qui, parmi les trois proposées, est pourtant dans l'ensemble la moins soutenue. Il s'agit donc bien, pour eux, d'une attente d'argent pour améliorer leur propre situation financière.

S'ils ne se distinguent pas de l'opinion moyenne quant au souhait de voir leurs allocations prolongées dans le temps, option qui structurellement reste la plus fréquente,

ils se montrent les moins enclins à accepter une augmentation du nombre de chômeurs à indemniser. Autrement dit, "plus d'argent" et "plus longtemps" passe avant "plus de bénéficiaires". N'est-ce pas la traduction de leurs préoccupations personnelles et le souci de leurs difficultés matérielles ? Mais comment ne pas réagir ainsi lorsque le quotidien est pour beaucoup une épreuve à surmonter ?

Parmi les actifs occupés favorables à une amélioration de l'indemnisation, ce qui n'est pas nous l'avons vu la tendance dominante, les cadres supérieurs ainsi que les indépendants (hors secteur agricole) affichent les opinions les plus caractéristiques : ils sont majoritaires à déclarer qu'il faut accroître le nombre des chômeurs à indemniser. Ce sens plus développé de l'intérêt collectif peut aussi s'expliquer en partie par la moins forte probabilité de chômage dans ces catégories.

Au contraire, les ouvriers en activité, dans l'ensemble plus favorables que les précédentes catégories à une indemnisation accrue, penchent plutôt pour un allongement de la durée des versements et une majoration des allocations. Population à risque élevé de chômage, les ouvriers ont très souvent des comportements proches de ceux des chômeurs eux-mêmes; ici, ils soutiennent davantage des mesures dont ils sont conscients de pouvoir éventuellement bénéficier. C'est aussi dans les familles ouvrières que le chômage sévit le plus durement et qu'on trouve nombre de foyers confrontés aux problèmes du chômage répétitif ou prolongé, et par conséquent d'insuffisance de ressources.

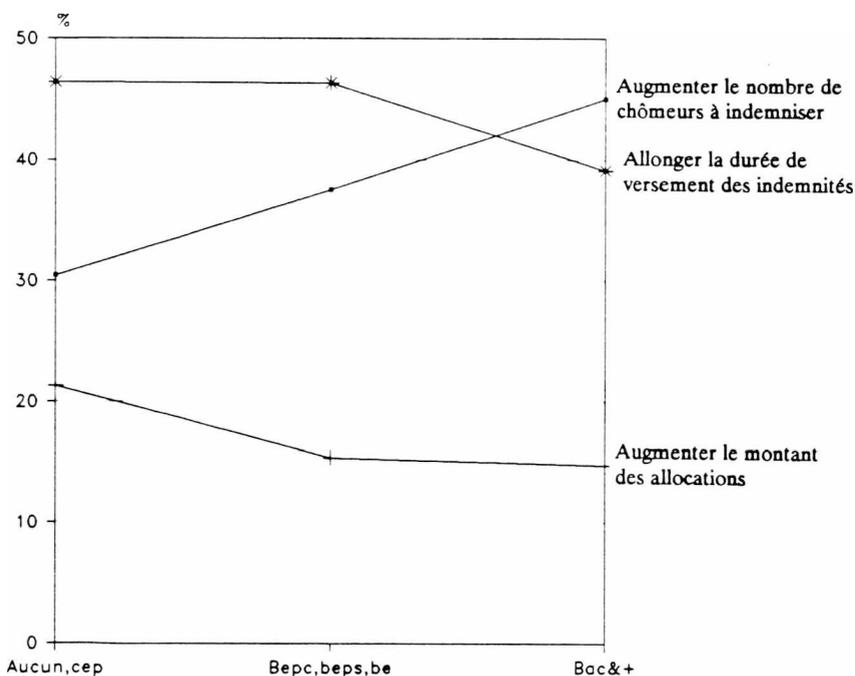
Dans les catégories moyennes (professions intermédiaires et employés), l'hésitation est plus grande, les choix moins nets. Les opinions ne se distinguent pas de l'opinion générale.

Si l'âge n'est pas un critère sélectif sur ce point, le diplôme a, corrélativement au statut social, une influence plus nette dans les choix opérés (graphique 9). L'altruisme semble prendre le relais sur l'individualisme au fur et à mesure de l'élévation du niveau de diplôme : indemniser plus de chômeurs devient alors la mesure la plus souvent demandée par les plus diplômés (45% contre 35% en moyenne). Inversement, l'attente d'une majoration des allocations est plus forte dans les couches les moins instruites de la population où se localisent aussi les personnes les plus en difficultés.

### Graphique 9

#### Sous quelle forme améliorer l'indemnisation ? Plus d'altruisme chez les diplômés

*(population favorable à une amélioration de l'indemnisation)*



#### 4 - Le calcul des indemnités de chômage : une modulation selon les ressources globales du foyer

Tenir compte de l'ensemble des revenus du foyer dans le calcul des indemnités de chômage reste l'opinion la plus répandue dans la population (48%). Cet avis tend d'ailleurs à se renforcer depuis ces trois dernières années (+ 4 points de 1987 à 1989). Un calcul en fonction du montant du salaire ou du nombre d'années d'activité, ou bien un mode unique d'indemnisation pour tous les chômeurs, restent des formules beaucoup moins acceptées dans les esprits. L'idée de placer tous les chômeurs sur le même plan est celle qui a perdu le plus d'adeptes en trois ans (tableau 12).

**Tableau 12**

**Comment calculer les indemnités de chômage ?**  
Evolution 1987 - 1989

A votre avis, les indemnités de chômage doivent-elles être ?	Ensemble de la population - en %		
	1987	1988	1989
Calculées en fonction du nombre d'années d'activité .....	12,5	12,7	13,2
Calculées en fonction du montant du salaire .....	18,4	19,5	19,4
Modulées selon les ressources globales du foyer .....	43,8	47,4	47,7
Identiques pour tous les chômeurs .....	24,2	19,2	18,5
Ne sait pas .....	1,1	1,2	1,2
Total .....	100,0	100,0	100,0

Crédoc, fin 1987, fin 1988 et fin 1989.

Comme précédemment, des courants différents existent dans la population. La proximité ou l'éloignement par rapport au risque de chômage modifie le sens des opinions; dans le premier cas, elles expriment plutôt un souci d'uniformisation ou une prise en compte des conditions antérieures d'emploi; dans le second, elles traduisent un plus grand souci d'équité dans la redistribution d'allocations, en tenant compte des ressources déjà existantes. Ce sont les catégories les moins susceptibles d'être concernées qui se montrent les plus soucieuses de justice sociale.

### *Les classes aisées les plus solidaires ?*

Différence dans les mentalités ou simple réaction de bon sens, ce sont en effet les classes les plus aisées qui défendent le plus une position dont ils tireraient le moins d'avantages si le chômage venait à les frapper : la position la plus solidaire, tenir compte de l'ensemble des revenus, est très largement partagée par les cadres et professions intellectuelles supérieures (60% contre 48% en moyenne). Elle est également défendue par une majorité d'employés et de personnes classées dans les professions intermédiaires (cadres moyens). Les jeunes de moins de 25 ans la soutiennent aussi plus fréquemment (55%).

Ce sont les ouvriers et les exploitants agricoles qui y sont le moins favorables (39% des premiers et 37% des seconds). Les ouvriers font plutôt référence soit à la prise en compte du salaire antérieur, soit à une indemnisation égalitaire entre tous (24% environ dans les deux cas, contre 19% en moyenne). Plus encore que les ouvriers, ce sont les **chômeurs qui sont les plus favorables à des indemnités identiques pour tous (26%)**.

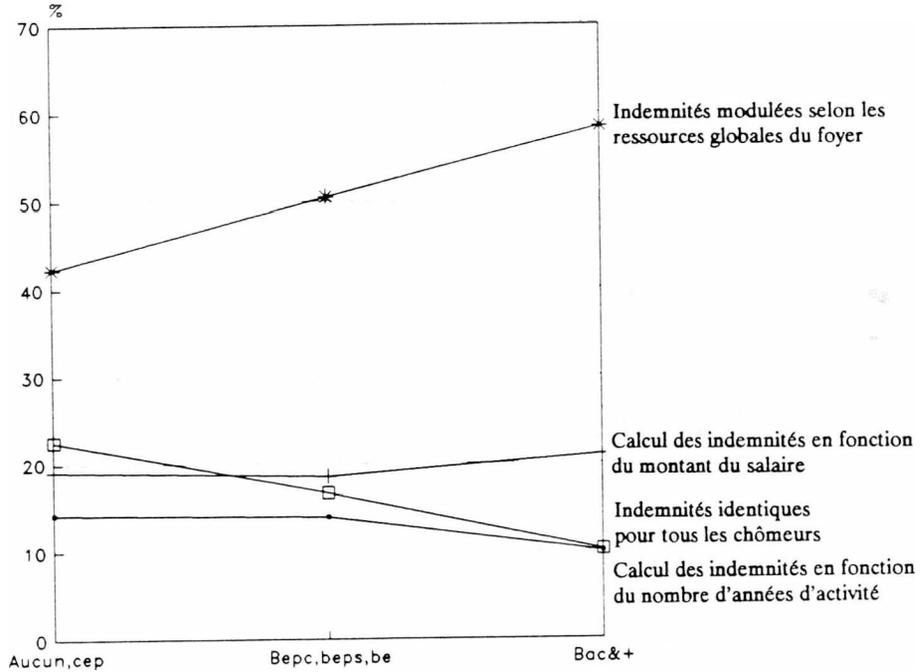
Ce système unique, sorte de garantie pour tous, est également d'autant plus défendu que le niveau de diplôme est bas, tandis que la position la plus solidaire trouve un plus large écho au fur et à mesure que le diplôme s'élève (graphique 10).

Enfin, cette solidarité va de pair avec celle exprimée sur les formes d'amélioration de l'indemnisation : 58% des personnes qui pensent que l'excédent financier du régime doit servir à accroître le nombre de chômeurs à indemniser préconisent un mode de calcul des indemnités tenant compte de la totalité des revenus du foyer.

## Graphique 10

**Le calcul des indemnités de chômage :  
les plus diplômés sont les plus solidaires**

*(Ensemble de la population)*



Crédoc, fin 1989

En 1987 et 1988, les chômeurs faisaient plus souvent référence au salaire antérieur ou à la durée d'activité, plutôt qu'à un mode unique d'indemnisation. En 1989, ce sont les principaux adeptes de cette formule. La durée d'activité ou le salaire ne constitueraient-ils plus aujourd'hui des supports valables ? Ou bien, signe des temps actuels, ne s'agit-il pas plutôt du besoin de "s'assurer un revenu minimum" qui se fait de plus en plus sentir dans les mentalités ?

## 5 - Pourquoi s'opposer à l'indemnisation de tous les chômeurs ?

Une partie des Français, nous l'avons vu, pense qu'il ne faut pas indemniser tous les chômeurs (23% au total et 28% des actifs occupés); il s'agit, rappelons-le, plus fréquemment d'actifs travaillant à leur compte et dans une moindre mesure, de cadres supérieurs (cf. tableau 10). Mais pourquoi ces Français émettent-ils des réserves à une politique d'indemnisation qui serait a priori plus juste socialement ?

### *Un frein à une indemnisation non justifiée*

Les arguments essentiellement avancés pour justifier une telle position dénoncent les effets pervers du système lui-même : "le système n'incite pas à rechercher un emploi" (argument évoqué spontanément par un quart des opposants) ou attaquent plus directement les chômeurs dans leur mentalité : ces derniers sont alors qualifiés de "profiteurs, de paresseux" (23,5% des réponses); enfin, 20% de ceux qui refusent l'indemnisation de tous les chômeurs dénoncent l'existence de ceux qu'ils appellent "des chômeurs professionnels" <sup>(1)</sup>.

Ces trois types de réponses correspondent à la pensée ici dominante : ils recouvrent à eux seuls près de 70% des avis recueillis. Parmi les autres explications fournies, la volonté de ne pas généraliser une indemnisation systématique ("cela dépend des cas") revient le plus souvent, ainsi que les jugements de fraude, d'abus ou de refus des emplois proposés (tableau 13).

Idées faussement véhiculées ou réalité dans quelques cas ? En tout état de cause, c'est bien pour mettre un frein à ce qu'ils estiment être une perversité du système que certains Français refusent de mettre tout le monde sur le même plan. Mais comment alors veiller, dans un système d'indemnisation partielle, à atteindre les cibles les plus justifiées ?

---

(1) La question était posée sous forme "ouverte"; il s'agit donc de réponses spontanées et non induites.

Tableau 13

## Les raisons de ne pas indemniser tous les chômeurs

Population opposée à l'indemnisation de tous les chômeurs - en %

Pour quelle raison principale pensez-vous que tous les chômeurs ne doivent pas être indemnisés ?*	
. Le système n'incite pas à rechercher un emploi .....	25,1
. Profiteurs, paresseux .....	23,5
. Chômeurs "professionnels" .....	20,2
. Cela dépend des cas .....	7,0
. Abus, fraude .....	5,3
. Refus des emplois proposés .....	4,1
. Cela incite à rechercher du travail .....	4,1
. Il faut le mériter .....	3,2
. Autres revenus suffisants .....	2,0
. Travail au noir .....	1,5
. Autres réponses .....	2,2
. Ne sait pas, non réponse .....	1,7
Total .....	100,0
	(Effectifs)
	(456)

Crédoc, fin 1989

## \* Exemples de réponses relevées :

- 1) **Chômeurs "professionnels"** : chaque fois que le terme "professionnel" a été explicitement prononcé
- 2) **Profiteurs, paresseux** : paresse; se complaisent dans cet état; manque de courage; aucun effort à se sortir du chômage; irresponsabilité; qu'ils se prennent en charge.
- 3) **Le système n'incite pas à rechercher un emploi** : préfère avoir allocations que travailler; refus général de travailler; pas de recherche d'emploi; certains ne veulent pas travailler; pas envie de travailler; trop de chômage de longue durée sans recherche réelle; pour les gens qui ne cherchent pas de travail depuis 1 an.
- 4) **Cela dépend des cas** : étudier cas par cas.
- 5) **Abus, fraude** : termes ainsi utilisés.
- 6) **Refus des emplois proposés** : mauvaise volonté à accepter certains postes; chômage pendant 6 mois et suppression après 3 propositions de travail par l'ANPE.
- 7) **Cela incite à rechercher du travail** : ça motive à rechercher, à y mettre de la bonne volonté
- 8) **Il faut le mériter** : il faut déjà avoir travaillé, avoir cotisé.
- 9) **Autres revenus suffisants** : ceux qui ont des revenus extérieurs suffisants
- 10) **Parce qu'ils travaillent au noir à côté**

**SECTION 4**

**les Français et  
la politique de lutte contre le chômage**

## SECTION 4

### LES FRANÇAIS ET LA POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE :

**Des aides à la réinsertion, une forte responsabilité de l'Etat,  
des mesures jugées inefficaces**

Des mesures de plus en plus nombreuses sont prises depuis plusieurs années en faveur de l'emploi. Ce souci grandissant des pouvoirs publics traduit à la fois leur volonté de lutter contre le chômage, mais aussi la difficulté à mettre en place des mesures qui puissent véritablement diminuer un nombre de chômeurs, dont l'opinion constate, comme par résignation, le maintien à un niveau élevé.

Comment les Français réagissent-ils face aux aménagements ou mesures nouvelles qui sont prises chaque année pour tenter de remédier au problème ? Les données de l'enquête permettent de répondre sur plusieurs points.

1. Devant le difficile problème de la réinsertion professionnelle des chômeurs, il faut, selon l'opinion, traiter en priorité le chômage des jeunes et le chômage de longue durée. Les Français ont véritablement conscience qu'il s'agit là de deux aspects "douloureux" du problème et qu'il est nécessaire de lutter contre leur enracinement. Mais de quelle manière réinsérer les chômeurs ? Les avis sont sur ce point moins unanimes : pour une partie des Français, il faut développer les expériences de travail rémunéré en entreprise, pour une autre, il faut favoriser les embauches des chômeurs en accordant aux entreprises une exonération de cotisations. Des solutions telles que

les stages rémunérés de formation ou les activités d'intérêt général ne sont pas perçues comme des moyens efficaces d'aide à la réinsertion.

2. C'est à l'Etat que les Français, dans leur quasi totalité, attribuent la responsabilité dans la lutte contre le chômage. Les entreprises et les collectivités locales sont également considérées comme des intervenants majeurs alors que les syndicats de salariés et les associations apparaissent aux yeux de l'opinion comme des acteurs beaucoup plus secondaires. Acteur incontesté de la lutte contre le chômage, l'Etat n'en est pas moins très critiqué dans ses tentatives de résorption du mal; le verdict est net : les Français jugent inefficace la politique globale d'emploi menée par les pouvoirs publics. Triste constat, l'échec des nombreuses mesures prises est largement ressenti dans la population.

Certes, les chômeurs qui attendent beaucoup de ces différentes mesures sont plus critiques, mais ils ne se distinguent pas vraiment du reste des Français dans leur conception du traitement du mal et des remèdes efficaces à apporter.

### **1 - L'aide à la réinsertion professionnelle : des cibles bien localisées, mais des formes d'action difficiles à définir**

Les Français s'accordent plus pour dire "qui" il faut aider que "comment"...

#### *Priorité aux jeunes et aux chômeurs de longue durée*

Les jeunes et les chômeurs de longue durée sont en effet, selon une majorité de Français, les deux principales cibles que les pouvoirs publics doivent aider afin de leur permettre de trouver ou de retrouver un emploi. Parmi les autres catégories de population, les personnes de plus de 50 ans sont plus souvent citées que les bénéficiaires du RMI et les chômeurs "récents", catégories qui n'apparaissent pas devoir

"spécifiquement" bénéficier d'une aide accrue. De même que les femmes ne constituent pas sur ce point une entité à part (tableau 14). Les résultats montrent d'ailleurs que les Français ne raisonnent pas ici en tant que "défenseurs" d'une cause ou d'une autre, mais qu'ils ont conscience de certaines réalités. Pas de féminisme en la matière, ni de "sectarisme social" (bénéficiaires du RMI), mais un juste souci de lutte contre le chômage devenu une situation contrainte plus qu'une période de transition entre deux emplois : sont d'abord visés le chômage des jeunes, le plus répandu structurellement, et le chômage de longue durée, de plus en plus fréquent aujourd'hui et dont les conséquences sur la vie matérielle, sociale et psychologique des personnes concernées sont lourdes, graves et parfois irréversibles.

**Tableau 14**

**Les jeunes et les chômeurs de longue durée :  
deux catégories à aider en priorité**

Ensemble de la population - en %

Les pouvoirs publics accordent une aide particulière aux personnes en situation difficile afin de leur permettre de retrouver un emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.			
Selon vous, quelles catégories de chômeurs faut-il aider en priorité ? (liste proposée - 2 réponses)			
	1ère réponse	2ème réponse	% ayant cité ...
. Les chômeurs venant d'être licenciés .....	10,3	11,2	21,5
. Les chômeurs de longue durée .....	<b>29,9</b>	<b>21,5</b>	<b>51,4</b>
. Les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion ...	9,8	13,2	23,0
. Les jeunes .....	<b>31,5</b>	<b>25,3</b>	<b>56,8</b>
. Les personnes de plus de 50 ans .....	14,6	21,1	37,7
. Les femmes .....	2,0	5,7	7,7
. Autre, ne sait pas .....	1,9	2,0	3,9
Total .....	100,0	100,0	-

Crédoc, fin 1989.

Il ne s'agit pas ici d'une pensée nouvelle : fin 1988, un an auparavant, les priorités étaient les mêmes. L'introduction, en 1989, de l'item "bénéficiaires du RMI" n'a modifié

en rien le sens des réponses. Ceci confirme que les Français considérés dans leur globalité ont en quelque sorte dépassé des positions de principe pour porter un regard d'ensemble sur le problème.

On n'observe pas de clivages nets d'opinions sur ce sujet. Les adultes de moins de 40 ans et plus particulièrement les jeunes de moins de 25 ans semblent privilégier un peu plus l'aide aux chômeurs de longue durée (38% contre 30% en moyenne), tandis que les plus de 40 ans tendent à accorder plus de priorité à l'insertion professionnelle des jeunes.

### *Des avis partagés quant à la manière de réinsérer les chômeurs*

En ce qui concerne la manière la plus efficace dont il faut aider les chômeurs à se réinsérer, les choix sont plus variés. Deux conceptions différentes ressortent principalement : une partie des Français (35%) pense qu'il faut **proposer aux chômeurs une expérience de travail rémunéré en entreprise**; une autre, sensiblement équivalente (33%), estime qu'il conviendrait plutôt d'essayer de **favoriser leur embauche en accordant aux entreprises une exonération des cotisations sociales**. La solution de **stages rémunérés de formation** apparaît d'une efficacité moindre (21%) et la formule **d'activités d'intérêt général avec un contrat de travail à mi-temps** est celle qui recueille le moins de suffrages (9%).

Les solutions diffèrent quelque peu selon les catégories de personnes à aider : le travail rémunéré en entreprise est plus souvent préconisé pour les jeunes et les bénéficiaires du RMI, les stages rémunérés de formation pour les chômeurs récemment licenciés; si l'allègement des charges pour les entreprises est plus souvent mentionné pour les chômeurs de plus de 50 ans, ce sont surtout les activités d'intérêt général qui semblent, dans ce dernier cas, la formule la mieux adaptée (tableau 15).

**Tableau 15**  
**Comment aider les chômeurs à se réinsérer ?**

Ensemble de la population - en %

Selon vous, quelle serait la forme d'aide la plus efficace pour aider <sup>(1)</sup> ...					
	Stages rémunérés de formation	Travail rémunéré en entrepr.	AIG avec contrat de travail	Exonér. des cotis.soc. des entrepr.	Total
. les chômeurs venant d'être licenciés	28,5	31,2	ns	33,9	100,0
. Les chômeurs de longue durée	22,1	35,2	7,5	35,0	100,0
. Les bénéficiaires du RMI	18,7	41,6	11,4	28,3	100,0
. Les jeunes	22,9	42,4	5,1	29,6	100,0
. Les personnes de plus de 50 ans	15,4	21,2	21,0	41,7	100,0
Ensemble	21,4	35,4	9,2	33,5	100,0

Crédoc, fin 1989

(1) libellé exact des items de la question :

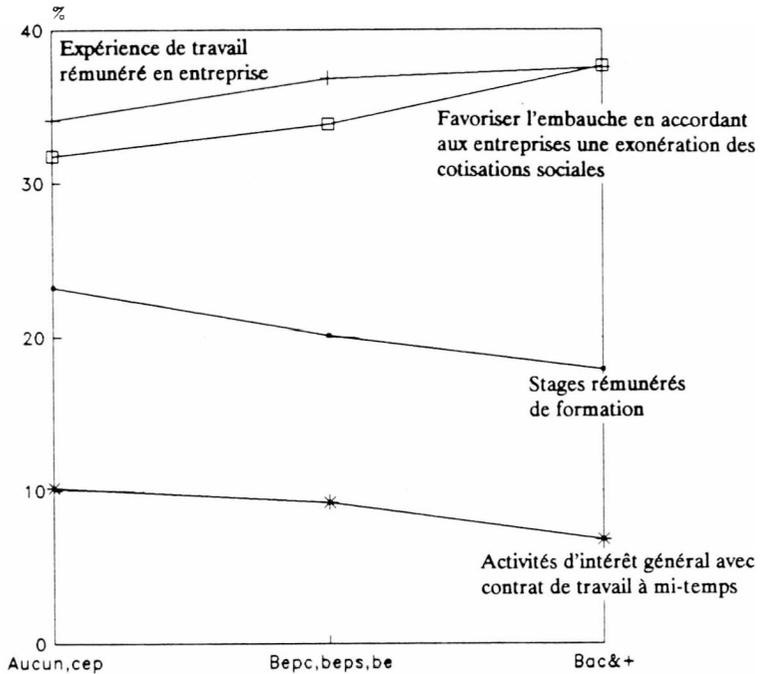
1. Leur proposer des stages rémunérés de formation
2. Leur proposer une expérience de travail rémunéré en entreprise
3. Leur proposer des activités d'intérêt général (petits travaux pour les communes, les associations, ...) avec un contrat de travail à mi-temps
4. Essayer de favoriser leur embauche en accordant aux entreprises une exonération des cotisations sociales.

Globalement, ces opinions ne présentent pas de caractéristiques sociologiques particulières. On notera cependant que les thèses de l'incitation à l'embauche ou d'expérience de travail en entreprise tendent à être d'autant plus soutenues que le diplôme est élevé, tandis que s'opère le mouvement inverse pour des formules de type stages rémunérés ou AIG : moins on possède de diplôme et plus on y est favorable (graphique 11).

Graphique 11

**La forme d'aide la plus efficace :  
des nuances selon le diplôme**

*(Ensemble de la population)*



Crédoc, fin 1989

Mais vouloir réinsérer les chômeurs dans le milieu professionnel implique aussi qu'il y ait suffisamment d'emplois : la suppression des uns doit être compensée par la création de nouveaux. Mais encore faut-il encourager la démarche ...

C'est là un autre aspect des politiques d'emploi sur lequel les Français ont été interrogés fin 1989.

## 2 - Des mesures d'incitation à la création d'emplois

Pour favoriser la création d'emplois, les Français se montrent largement favorables (77%) à la proposition de **réduction des cotisations sociales versées par les entreprises pour les emplois les moins qualifiés**. Ceux qui ne partagent pas ce sentiment font le plus souvent état de l'inégalité d'une telle mesure, ou de la possibilité pour les entreprises de payer; d'autres s'inquiètent des conséquences sur l'emploi, telles que les risques de déqualification, d'autres encore pensent tout simplement que cela ne résoudra en rien les problèmes d'embauches.

### *Une entente "idyllique" entre patrons et chômeurs : à chacun son intérêt*

On assiste en effet sur ce point à un réel consensus. Patrons et chômeurs se rejoignent pour attester de l'utilité d'une mesure de ce type : plus de 80% des uns et des autres y sont favorables (tableau 16). Voilà un sujet de "paix" sociale qui mérite d'être retenu, même si les intérêts sous-jacents ne sont pas identiques. Chacun y trouve son compte : pour les chômeurs, c'est plus d'espoir de trouver un emploi; pour les patrons, un allègement des cotisations ne peut être que bénéfique dans une conjoncture où l'on sait pertinemment combien les charges sociales pèsent lourdement sur la vie des entreprises et sont, dans bien des cas, un frein à l'embauche.

### *Plus de réticence de la part des salariés*

Les salariés de toutes catégories professionnelles se montrent moins favorables à la réduction de cotisations versées par les entreprises, les employés et les ouvriers moins encore que les cadres, les salariés de l'Etat ou du secteur nationalisé moins encore que ceux du privé (tableau 16).

Les inactifs ne se distinguent pas sur ce point de l'opinion globale.

Tableau 16

**La réduction des cotisations sociales pour les entreprises :  
les salariés moins favorables que les patrons et les chômeurs**

En %

Pour favoriser la création d'emplois, certains proposent de réduire, pour les emplois les moins qualifiés, les cotisations sociales versées par les entreprises. Etes-vous favorable à cette proposition ?		
	Oui	Non
<b>Ensemble des français</b> .....	<b>76,9</b>	<b>20,6</b>
Ensemble des inactifs .....	76,6	21,9
Ensemble des actifs occupés .....	76,6	21,9
Chômeurs .....	<b>81,6</b>	18,4
<b>Parmi les actifs :</b>		
. Indépendant .....	<b>86,6</b>	ns
. Patron .....	<b>85,0</b>	ns
. Autre salarié du secteur privé .....	75,6	<b>23,6</b>
. Salarié de l'Etat et des collectivités locales .....	72,8	<b>25,8</b>
. Salarié du secteur nationalisé .....	61,8	<b>38,2</b>
. Artisan, commerçant, chef d'entreprise .....	<b>88,1</b>	ns
. Exploitant agricole .....	<b>86,0</b>	ns
. Cadre, profession intellectuelle supérieure .....	76,3	<b>22,7</b>
. Profession intermédiaire .....	75,4	<b>23,6</b>
. Ouvrier .....	74,3	<b>25,7</b>
. Employé .....	72,7	<b>25,2</b>

Crédoc, fin 1989.

L'opposition relativement plus fréquente de l'ensemble des salariés peut s'expliquer, en partie par le refus de voir s'instaurer des "inégalités", les salariés ayant eux aussi à supporter le poids des cotisations sociales, et en partie par la nature restrictive de la proposition : réduire les cotisations versées par les entreprises, *pour les emplois les moins qualifiés*. Cela ne traduit-il pas la peur d'assister à une déqualification ou à une dévalorisation des emplois ? Il est probable que les deux hypothèses se conjuguent, l'une comme l'autre trouvant justification selon la profession exercée. Autrement dit, un ouvrier ou un employé peu qualifié peuvent avoir plus de crainte d'être pénalisés qu'un cadre supérieur pour lequel le problème se pose peut-être plus en terme "d'égalité" :

pourquoi seules les entreprises verraient leurs charges sociales réduites ? Les raisons du désaccord, nous allons le voir, conduisent à le penser.

On relèvera encore, auparavant, quelques associations d'opinions : les partisans d'une réduction des cotisations des entreprises sont plus favorables également à la réduction des cotisations comme forme d'utilisation de l'excédent financier du régime d'assurance chômage et à l'exonération de cotisations, pour les entreprises, comme moyen de favoriser l'embauche d'un chômeur. Inversement, ceux qui ne sont pas d'accord avec une telle politique tendent à promouvoir davantage une augmentation de l'indemnisation et des aides à la réinsertion telles que stages rémunérés ou expérience de travail rémunéré en entreprise (tableau 17).

**Tableau 17**

**Une cohérence dans les opinions**

Ensemble de la population - en %

Pour favoriser la création d'emplois, certains proposent de réduire, pour les emplois les moins qualifiés, les cotisations sociales versées par les entreprises. Etes-vous favorable à cette proposition ?		
	Oui	Non
<b>Comment utiliser l'excédent financier du régime d'assurance chômage ?</b>		
. Diminuer les cotisations .....	<b>84,9</b>	13,1
. Améliorer l'indemnisation .....	73,2	<b>24,9</b>
<b>Forme la plus efficace d'aide à la réinsertion des chômeurs ...</b>		
. Stages rémunérés de formation .....	73,7	<b>22,7</b>
. Expérience de travail rémunéré en entreprise ..	69,8	<b>28,4</b>
. AIG avec contrat de travail à mi-temps .....	<b>80,9</b>	17,0
. Exonération de cotisations sociales à l'embauche	<b>86,4</b>	12,3
<b>Ensemble des Français</b> .....	76,9	20,6

Crédoc, fin 1989.

*Pourquoi ne pas être favorable à une réduction des cotisations pour les entreprises ?*

L'**inégalité** d'une telle mesure est la raison qui revient le plus souvent parmi celles spontanément avancées par les Français qui ne l'approuvent pas<sup>(1)</sup>. Sous ce vocable se regroupent 24% des réponses du type : *inégalité sociale, inégalité totale, tout le monde doit payer, toutes les charges de solidarité retombent sur les salariés, de toute façon il faudra payer, ce seront toujours les mêmes qui paieront en impôts, pour payer la Sécurité Sociale tout le monde doit participer, charges identiques pour les entreprises ...* Ces personnes contestent le fait de considérer le salarié comme la "vache à lait" du financement des politiques sociales et comme le support favori de la solidarité. Pourquoi les salariés seraient-ils les seuls à en supporter le coût toujours croissant ?

La référence à la **capacité financière** des entreprises à payer les cotisations est l'explication qui revient ensuite le plus souvent (20%). Dans ce cas, les personnes font état d'idées telles que : *les entreprises ont de l'argent, elles peuvent payer, les entreprises ont déjà beaucoup d'avantages ou d'aides, elles récupèrent fiscalement les cotisations, accroissement du profit des grandes sociétés, abus des entreprises.* Cliché ou non, la conception de l'entreprise qui "peut payer" est celle qui est d'abord ici mise en avant.

Parmi les autres motifs exprimés, deux méritent encore d'être notés : pour 14% des enquêtés non favorables, cette mesure provoque une **inquiétude sur l'emploi** et pour 12%, elle **ne favorisera pas l'embauche**. Dans le premier cas, les réponses relevées traduisent une crainte de déqualification : *accroissement des emplois peu qualifiés, pénalisation des moins qualifiés, favorise emplois non stables, emplois à bas prix, emplois peu qualifiés, ils vont profiter des jeunes ...* Dans le deuxième, c'est l'affirmation que cette

-----  
(1) Question ouverte dont les réponses ont ensuite fait l'objet d'un postcodage.

mesure ne changera rien au problème : *les entreprises n'embaucheront pas plus, cela augmentera le sous-emploi, cela n'apportera rien aux chômeurs, cela ne favorisera pas l'embauche ...*

Enfin, 9% des personnes pensent que cette mesure **n'a aucun intérêt** : *c'est ridicule, ne voit pas l'intérêt, problème inchangé, ce n'est pas une solution, c'est déjà fait*. 9% également fournissent des explications diverses , 7% "ne savent pas" pourquoi et 4% n'ont donné aucune réponse.

On notera que l'inégalité de la mesure tend à être d'autant plus ressentie que le diplôme augmente (de 21% chez les non diplômés à 30% chez les bacheliers ou diplômés du supérieur). L'inquiétude sur l'emploi ou le sentiment d'inefficacité sur l'embauche apparaissent plus spécifiques des personnes les moins instruites.

### **3 - L'Etat, le premier acteur de la lutte contre le chômage**

Les Français sont unanimes à déclarer que **l'Etat** doit exercer une responsabilité importante dans la lutte contre le chômage (95%). Les **entreprises** et les **collectivités locales** sont aussi jugées comme des intervenants majeurs (91% et 88%), tandis que les **syndicats de salariés** et les **associations** apparaissent aux yeux de l'opinion comme des acteurs beaucoup plus secondaires (59% et 57%).

Si tous les intervenants sont majoritairement rendus responsables, le rôle de l'Etat est incontesté, et celui des entreprises très fortement ressenti par tous, quelle que soit la situation d'emploi. La responsabilité associative est un peu plus souvent reconnue par les chômeurs et moins par les actifs occupés. Ce sont, dans ce cas, les artisans, commerçants chefs d'entreprise et les cadres supérieurs qui se montrent les plus réservés : les réponses négatives deviennent, dans ces catégories, majoritaires (tableau 18).

Tableau 18

**Les différents acteurs de la lutte contre le chômage :  
la plus grande responsabilité revient à l'Etat**

En %

Voici une liste d'intervenants; selon vous, lesquels doivent exercer une responsabilité importante dans la lutte contre le chômage ?				
	Actifs occupés	Inactifs	Chômeurs	Ensemble
<b>Réponses "oui" pour :</b>				
. L'Etat .....	95,0	94,5	96,1	94,9
. Les entreprises .....	90,7	90,5	92,2	90,7
. Les collectivités locales .....	88,1	88,7	87,2	88,3
. Les syndicats de salariés .....	58,8	60,2	58,8	59,4
. Les associations .....	54,9	59,1	<b>60,6</b>	57,1
<b>Réponses "non" pour :</b>				
. Les associations .....	<b>44,5</b>	39,7	38,5	42,0
	dont:			
<i>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</i>	<i>60,8</i>			
<i>Cadres et professions intellectuelles supérieures</i>	<i>53,2</i>			

Crédoc, fin 1989.

#### 4 - Une mauvaise image de la politique d'emploi dans l'opinion

La politique d'emploi menée par les pouvoirs publics est mal jugée par les Français : plus des trois quarts des personnes interrogées estiment les nombreuses mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre le chômage **peu ou pas du tout efficaces**. Elles ne sont que 22% à percevoir un effet positif, qui reste très mesuré (21% les jugent *assez efficaces*). Si les Français espèrent vivement que des solutions soient apportées au problème de l'emploi, et si leurs attentes sont importantes, leur jugement est cependant sévère et le sentiment d'échec est largement partagé; le constat est là : les multiples tentatives apparaissent inefficaces aux yeux des Français.

### *Les chômeurs sont les plus critiques*

Directement concernés par ces mesures, les chômeurs se montrent les plus insatisfaits : 40% d'entre eux portent le jugement le plus extrême sur la politique globale d'emploi, la qualifiant de "pas du tout efficace" (contre 25% en moyenne). Que les chômeurs soient les plus mécontents n'est peut-être pas en soi quelque chose de surprenant, leurs attentes et leurs exigences étant légitimement plus fortes, mais ce sont aussi ces personnes qui peuvent le mieux "tester" sur elles les effets de ces mesures. Or, ceux-ci ne semblent pas être perçus de manière très positive par les chômeurs. En outre, ces derniers ne sont pas les seuls à se montrer fortement critiques (tableau 19).

### *Les actifs portent un jugement plus sévère que les inactifs*

Les actifs dans leur globalité ont plutôt une mauvaise opinion des politiques publiques d'emploi. Moins extrêmes que les chômeurs, ils sont néanmoins 28% à juger les mesures prises "pas du tout efficaces". Les inactifs, qui sont aussi les moins concernés et les plus éloignés de ces problèmes, ont une vision un peu moins pessimiste que dans l'ensemble : 26% (contre 21% en moyenne) sont convaincus d'une relative efficacité (tableau 19).

**Tableau 19**

#### **La politique d'emploi : une mauvaise image dans l'opinion**

Ensemble de la population - en %

Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple: TUC, conventions de conversion, pré-retraites, stages pour les chômeurs de longue durée ...). Selon vous, ces mesures sont -elles ?				
	Actifs occupés	Inactifs	Chômeurs	Ensemble
. Très ou assez efficaces .....	19,5	26,5	19,6	22,5
. Peu efficaces .....	51,9	52,2	40,7	51,2
. Pas du tout efficaces .....	28,4	19,6	39,7	25,5
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0

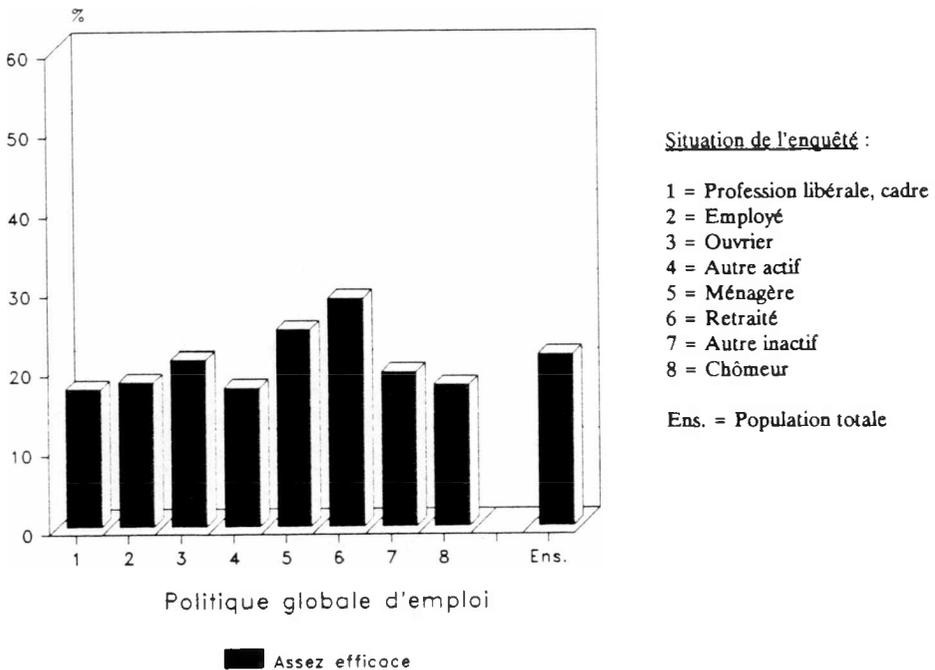
Crédoc, fin 1989

Les items "très" et "assez" ont été réunis, 1% seulement des enquêtés ayant répondu "très efficace"

Parmi les inactifs, les retraités reconnaissent plus souvent que les ménagères une relative efficacité (graphique 12-1). Au sein de la population active, des nuances existent également : les cadres et professions libérales font preuve de plus de modération dans leur jugement critique (politique "peu" efficace) tandis que les employés et les ouvriers sont plus catégoriques ("pas du tout" efficace", graphique 12-2). Autrement dit, les chômeurs et les catégories à risque élevé de chômage sont les plus sévères, les catégories moins exposées un peu plus modérées et les personnes les moins concernées, un peu moins pessimistes.

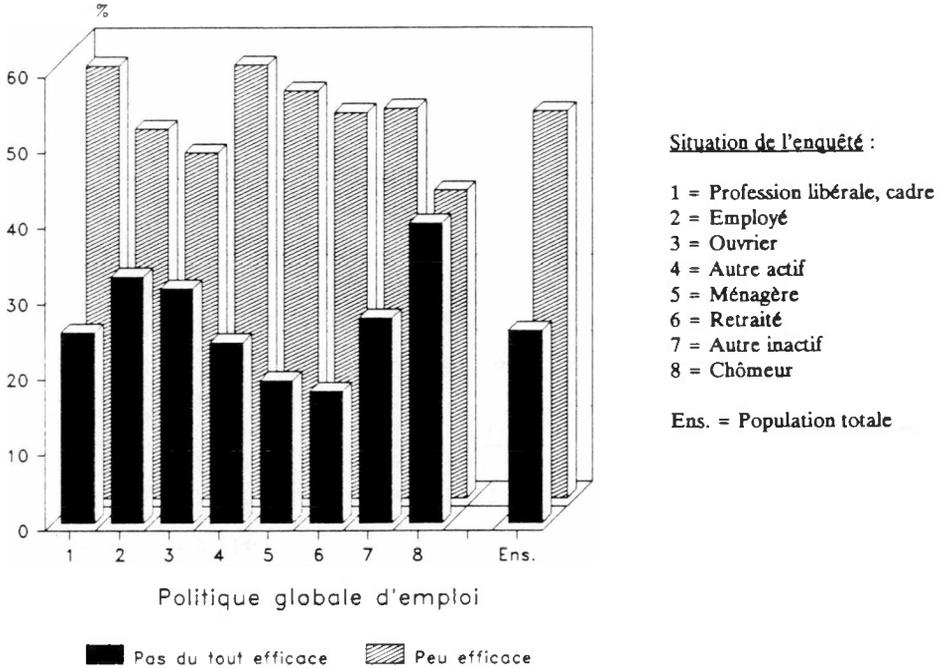
**Graphique 12-1**

**La politique d'emploi :  
une efficacité relative pour les retraités**



Graphique 12-2

**La politique d'emploi : un sentiment d'échec renforcé parmi les chômeurs et les catégories à forte potentialité de chômage**



Crédoc, fin 1989

Remarque sur la lecture des graphiques 12-1 et 12-2 :

Ces graphiques sont en fait complémentaires l'un de l'autre. Pour chacune des catégories, les pourcentages se cumulent ; leur somme n'atteint pas exactement les 100%, du fait des réponses "très efficaces" non reportées ici, en raison de leurs valeurs non significatives : elles s'échelonnent de 0,2% à 2% au maximum selon les catégories, ce qui n'a aucun sens statistique compte tenu des effectifs concernés. L'échantillon, rappelons-le, comporte 2000 individus.

Le vécu comme la crainte du chômage favorisent la perception la plus négative de la politique d'emploi : c'est le cas d'un tiers des Français qui se sentent actuellement menacés et de 37% de ceux qui ont connu au moins deux périodes de chômage au cours de la décennie passée

*Une atténuation de la critique à partir de 60 ans*

Le sentiment de totale inefficacité tend à se renforcer avec l'âge jusqu'à 50 ans. Entre 50 et 59 ans, l'insatisfaction maximale reste encore importante, pour baisser fortement après 60 ans (- 12 points). C'est en effet à partir de cet âge que, corrélativement, le jugement d'une efficacité relative enregistre le score le plus élevé. Ce sont les adultes entre 40 et 59 ans qui ont la plus mauvaise image de la politique globale d'emploi : 85% la jugent peu ou pas du tout efficace (tableau 20).

**Tableau 20**

**Faut-il attendre "l'âge de la retraite" pour être moins pessimiste ?**

Ensemble de la population - en %

Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple: TUC, conventions de conversion, pré-retraites, stages pour les chômeurs de longue durée ...). Selon vous, ces mesures sont -elles ?						
	<25 ans	25-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et +	Ensemble
Assez efficaces .....	19,5	21,0	14,9	19,4	<b>28,2</b>	21,5
Peu efficaces .....	52,2	48,4	54,6	51,8	52,2	51,2
Pas du tout efficaces .	<b>26,9</b>	<b>29,2</b>	<b>30,1</b>	<b>28,2</b>	15,7	25,5
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Crédoc, fin 1989

En outre, sans avoir une influence déterminante, le niveau d'études nuance quelque peu les opinions. Si la négation de l'efficacité tend à se renforcer avec le diplôme (de 75%

pour les Français peu ou pas diplômés à 80% pour les détenteurs d'au moins le baccalauréat), les plus diplômés font une critique plus modérée qu'extrême : 57% estiment la politique d'emploi "peu" efficace (contre 49% des personnes ayant un niveau inférieur au bac et 51% en moyenne), 22% la jugent "pas du tout" efficace (contre 26% dans les deux cas).

*Un ensemble cohérent d'opinions ...*

Le jugement le plus "acérbe" sur les choix des pouvoirs publics s'accompagne le plus souvent d'un pessimisme sur l'avenir du chômage, qui se traduit par les prévisions les plus sombres, et du même type de reproche pour toutes les instances concernées par ce difficile problème. Ainsi peut-on observer que les usagers de l'Agence Nationale Pour l'Emploi, qui sont par ailleurs les plus demandeurs de mesures d'aides et de soutien, ont une très mauvaise opinion de la politique publique en ce domaine, tout comme de l'institution avec laquelle ils sont en rapport direct et dont ils font, en quelque sorte, le "bouc-émissaire" de leurs revendications et insatisfaction.

Mais ce jugement émane aussi de personnes qui connaissent le mieux les mécanismes de fonctionnement du système, et ses carences. Or, les chômeurs apparaissent, nous l'avons vu, les mieux informés. N'est-on pas alors en droit de se demander si leur critique n'est pas justifiée par leur propre expérience ? Bien sûr, leur demande est forte, mais ils sont les premiers à "mesurer" négativement les conséquences des mesures prises : ils sont ou restent des chômeurs.

A l'inverse, la reconnaissance d'une relative efficacité s'associe à plus d'optimisme sur l'évolution du chômage et à une moindre insatisfaction en général. Mais elle est aussi plus souvent liée à une mauvaise connaissance du système (29% des personnes qui pensent que tous les chômeurs sont indemnisés jugent la politique d'emploi "assez"

efficace, contre 21% en moyenne) et plus caractéristique d'un non concernement en ce domaine, nous l'avons vu.

Ces résultats montrent qu'au-delà de la conscience des efforts que les différents partenaires économiques et sociaux sont ou seraient en mesure de fournir dans ce difficile combat qu'est la lutte contre le chômage, l'Etat en ressort comme le premier responsable, mais aussi comme le premier accusé : ses tentatives sont perçues comme vaines. N'est-ce pas là le signe d'une forte demande d' "Etat-refuge" plus encore que d' "Etat-providence" ?

**SECTION 5**

**les Français et  
la redistribution collective**

## SECTION 5

### LES FRANÇAIS ET LA REDISTRIBUTION COLLECTIVE

Comment est perçue la redistribution dans notre pays ? Qui en bénéficie le plus ? Pour quelles catégories faut-il faire un effort de solidarité ? Quelle est la place des chômeurs dans l'effort financier collectif ?

Deux questions relatives à l'appréciation de l'effort financier de la collectivité entre les différentes catégories de population sont posées depuis plusieurs années dans l'enquête. Elles permettent d'apporter quelques éléments de réponses à ces interrogations.

Ce sont les "immigrés" qui, aux yeux de l'opinion, arrivent en tête des bénéficiaires de la redistribution. Cette tendance dont l'émergence n'est pas nouvelle, semble se confirmer cette année encore. Si les retraités et les chômeurs sont ensuite considérés comme les catégories les plus aidées, ce sont aussi les deux populations qui, pour les Français, sont, avant les indigents, les plus insuffisamment soutenues. Toutefois la solidarité exprimée à l'égard des pauvres tend à se renforcer depuis ces trois dernières années.

Il est à noter qu'une partie importante de la population ne se prononce pas sur ce sujet. Les plus jeunes et les plus âgés sont les premiers à "ne pas savoir" qui est aidé et qui il faut aider davantage.

## 1 - Qui sont les principaux bénéficiaires de la redistribution ?

Confirmation des résultats observés il y a un an, **les étrangers, les immigrés** représentent aux yeux des Français la première catégorie bénéficiaire de la redistribution collective. C'est en effet la réponse la plus fréquemment fournie spontanément par les personnes interrogées fin 1989 sur ce sujet (15% des premières réponses citées)<sup>(1)</sup>.

**Les retraités, les personnes âgées et les chômeurs** sont ensuite les catégories le plus souvent mentionnées, sans changement par rapport à l'année antérieure (10% des premières réponses, pour chacun de ces deux groupes).

Parmi les autres catégories relevées, *les pauvres* (y compris les indigents, les cas sociaux, les assistés ...), *les familles* (yc. familles nombreuses, femmes enceintes, jeunes mamans) ainsi que *les malades, les handicapés* sont celles qui reviennent encore relativement souvent (5% à 7% selon les cas). Diverses autres réponses ont été données, dont on pourra apprécier, à la lecture du tableau 21, la valeur statistique et le contenu parfois surprenant. Celui-ci laisse d'ailleurs à penser qu'une confusion existe dans certains esprits entre redistribution de prestations sociales et autres formes d'aides ou même répartition de la "richesse".

On remarquera qu'une partie importante de la population n'a pas été en mesure de citer précisément deux catégories (deux réponses étaient demandées). "L'abstention" atteint son niveau le plus élevé parmi les retraités, les ouvriers et après 60 ans.

-----  
 (1) Question ouverte dont les réponses ont ensuite fait l'objet d'un postcodage

**Tableau 21**  
**Qui bénéficie le plus des prestations ?**

Ensemble de la population - en %

En France, comme dans de nombreux pays étrangers, diverses prestations sont distribuées en cas de maladie, de chômage, de retraite, de maternité ...

A votre avis, quelles sont les deux catégories de population qui en bénéficient le plus ?

	1ère réponse citée	2ème réponse citée	% ayant cité en (1) ou (2)
Handicapés, malades*	5,2	5,0	10,3
Chômeurs, demandeurs d'emploi	10,4	7,9	18,3
Personnes âgées, retraités, 3ème âge	10,5	8,3	18,8
Pauvres, indigents, cas sociaux**	7,1	4,2	11,3
Etrangers, immigrés	15,2	4,8	20,0
Familles***	5,9	6,0	11,9
Femmes seules, mères célibataires, personnes seules	1,3	1,3	2,6
Riches, patrons****	1,5	0,4	1,9
Ouvriers	6,9	1,2	8,1
Jeunes, étudiants, enfants	1,5	2,0	3,5
Cadres, cadres sup, c. moyens, classes intermédiaires	1,7	0,9	2,6
Fonctionnaires, salariés publics	1,8	1,4	3,2
salariés privés, travailleurs	3,1	1,1	4,2
Travailleurs indépendants, commerçants, agriculteurs	0,1	0,7	0,7
Ceux qui sont au courant, bien placés	0,6	0,3	0,9
Tout le monde	1,3	-	1,3
Autres réponses	1,3	1,1	2,4
Ne sait pas, non réponse	24,6	53,4	78,0
Total	100,0	100,0	-

Crédoc, fin 1989.

- \* Les malades, les handicapés : y compris les accidentés de la route, du travail
- \*\* Les pauvres, les indigents, les cas sociaux, les assistés, les familles déshéritées, les bas revenus, les petits salaires
- \*\*\* Les familles, les familles nombreuses, les mères de famille, les femmes enceintes, les jeunes mamans
- \*\*\*\* Les riches, ceux qui en ont le moins besoin, les banquiers, les patrons, le patronat, les ministres, les grosses entreprises.

La nature des réponses obtenues semble indiquer qu'une partie des Français ont bien connaissance des circuits redistributifs. Pour d'autres, cette question a permis de libérer quelques "rancœurs de classes" ("*les riches*", "*les cadres*", "*les fonctionnaires*"...). Un point

reste non négligeable : les étrangers en tant que tels sont tout de même perçus comme les plus "avaleurs" de prestations.

## 2 - Pour qui faire un effort supplémentaire de solidarité ?

Si les Français ont conscience du poids déjà consistant des aides attribuées aux personnes âgées et aux chômeurs, qu'ils placent avant les malades, c'est aussi pour ces mêmes catégories qu'ils jugent l'effort insuffisant. A l'inverse, si les étrangers apparaissent en première réponse citée pour les bénéficiaires, cette catégorie disparaît de la liste de ceux pour qui les efforts collectifs sont à accroître.

Au dire spontané des Français, les trois catégories pour lesquelles les efforts de la collectivité apparaissent comme les plus insuffisants sont **les retraités, les chômeurs** et aussi **les pauvres**. Parmi les autres réponses fournies, **les jeunes** reviennent le plus souvent, puis les malades, les handicapés (tableau 22).

L'évolution des réponses au cours des trois dernières années indique un renforcement de la sensibilité à l'égard des *pauvres* et une attention de plus en plus forte portée aux *jeunes*<sup>(1)</sup>. Ce tranfert de réponses se fait au détriment des chômeurs, des vieux et surtout des malades, catégories qui semblent devenir un peu moins massivement prioritaires dans l'esprit de soutien collectif, même si pour les chômeurs et les personnes âgées, l'insuffisance des aides financières reste encore le plus fréquemment reconnue.

---

(1) En 1985 et 1986, ces deux questions ont été posées sous forme de questions "fermées"; les résultats obtenus, non comparables avec ceux issus d'un postcodage, ont été fort différents. Les deux années, l'item "*immigrés*" a été le plus souvent cité par les Français comme la catégorie pour laquelle *on dépense le plus* (tel était le libellé de la question), et l'item "*pauvres*", comme la catégorie la plus insuffisamment aidée. Depuis 1987, le retour à la forme "ouverte-postcodée" a donné lieu à un éventail d'items plus large qu'en 1982 et 1984, parmi lesquels on retrouve cependant les mêmes grandes catégories. En 1988, le libellé de la première question a été modifié et précisé ("*catégories bénéficiant le plus de prestations*"), ce qui ne permet pas d'établir une comparaison avec l'année précédente. C'est pourquoi il n'est fait référence qu'à 1988. Ces modifications successives rendent compte de la difficulté à poser des questions sur ce sujet qui, devant être compréhensibles de tous, ne soient pas pour autant inductrices de réponses.

Il est vrai aussi que les problèmes de pauvreté-précarité ont pris une ampleur dans le discours public et que nombre de mesures ont été prises pour lutter contre ce fléau. La mise en place du Revenu Minimum d'Insertion en est le premier exemple.

**Tableau 22**

**Pour quelles catégories les efforts de la collectivité  
sont les plus insuffisants ?**

Ensemble de la population - en %

En France, comme dans de nombreux pays étrangers, diverses prestations sont distribuées en cas de maladie, de chômage, de retraite, de maternité ...  
A votre avis, quelles sont les deux catégories de population pour lesquelles les efforts de la collectivité sont les plus insuffisants ?

	1ère réponse citée	2ème réponse citée	% ayant cité en (1) ou (2)
Malades, handicapés, invalides .....	5,8	6,1	11,9
Chômeurs* .....	15,7	7,6	23,3
Personnes âgées, retraités, 3ème âge .....	13,0	8,9	21,9
Pauvres** .....	13,3	6,1	19,4
Familles*** .....	2,1	2,7	4,8
Femmes seules, mères célibataires, personnes seules	3,3	2,9	6,2
Jeunes, jeunes ménages .....	8,7	6,6	15,3
Ouvriers .....	3,9	1,1	5,0
Agriculteurs, paysans .....	2,2	0,9	3,1
Etudiants, enfants .....	0,9	1,4	2,3
Artisans, travailleurs indépendants**** .....	2,4	1,2	3,6
Catégories moyennes***** .....	3,2	1,3	4,5
Etrangers .....	0,5	0,4	0,9
Autres réponses .....	2,0	1,3	3,3
Ne sait pas, non réponse .....	23,0	51,5	74,5
Total .....	100,0	100,0	-

Crédoc, fin 1989.

- \* Les chômeurs, y compris les jeunes chômeurs, 1er emploi, chômeurs plus âgés,
- \*\* Les pauvres, les sans domicile fixe, les sans abri, les smicards, les nouveaux pauvres, les sans ressources, les familles défavorisées, les faibles revenus, les cas sociaux, les gens touchant le RMI.
- \*\*\* Les familles, les mères au foyer, les jeunes enfants, maternité, femmes enceintes, jeunes mères.
- \*\*\*\* Les travailleurs indépendants, les artisans, les commerçants, les professions libérales.
- \*\*\*\*\* Les catégories moyennes, le Français moyen, les salariés, les employés, le Français en général.

Le pourcentage de non-réponse est, ici aussi, important; il s'agit des mêmes personnes que précédemment : ouvriers, retraités, personnes de plus de 60 ans. La difficulté de se prononcer se rencontre également un peu plus souvent parmi les jeunes de moins de 25 ans.

Le rapprochement des réponses spécifiques à chacune des questions confirme que dans la très grande majorité des cas, les personnes qui n'ont guère d'idée sur les bénéficiaires de la redistribution n'en ont pas plus sur les catégories les plus insuffisamment aidées.

Pour les autres réponses, la relation est bien sûr très difficile à établir, compte tenu de la forte dispersion des réponses, conduisant à l'observation de faibles échantillons. Toutefois, on peut relever quelques fréquences d'associations de réponses qui montrent que les choix opérés dans le premier cas (où va la redistribution ?) ne sont pas systématiquement les mêmes que dans le second (où axer l'effort redistributif ?), même s'ils ne sont pas toujours exclusifs les uns des autres. Seuls les étrangers sont rejetés totalement dans le deuxième cas et le transfert de réponses se fait sur plusieurs autres catégories (tableau 23). Autrement dit, dans certains cas (dont les étrangers), une différence très nette existe dans les esprits entre "ce qui est" et "ce qui devrait être", l'un s'excluant totalement de l'autre. Dans d'autres cas, il y a plusieurs courants d'opinions : par exemple, en ce qui concerne les chômeurs, la redistribution existante s'associe pour certains Français à un souhait de redistribution renforcée, mais ce n'est pas l'unique tendance; pour d'autres en effet, c'est plutôt vers d'autres catégories de population que l'effort de solidarité doit se porter. Les quelques exemples d'associations de réponses présentés dans le tableau 23 sont à ce titre intéressants. Il conviendrait de pouvoir les valider statistiquement, ce que l'échantillon ne permet pas de faire ici.

**Tableau 23**  
**Quelques exemples d'associations de réponses**

Catégories perçues comme les plus bénéficiaires de la redistribution	Catégories pour lesquelles l'effort de la collectivité est jugé le plus insuffisant
. Les malades, les handicapés ----->	. Les malades - les chômeurs - les personnes âgées
. Les chômeurs ----->	. Les chômeurs - les personnes âgées - les malades
. Les personnes âgées ----->	. Les jeunes - les chômeurs - les malades
. Les pauvres ----->	. Les pauvres
. Les étrangers, immigrés ----->	. Les personnes âgées - les jeunes - les malades - les catégories moyennes - les personnes seules ...

Crédoc, fin 1989.

On remarquera que l'association "étrangers-chômeurs" n'apparaît pas. Il est probable que selon une certaine vue de l'esprit, la dépendance est étroite entre les deux : mieux aider les chômeurs revient, pour certains, à mieux aider les étrangers qui sont déjà, selon ces mêmes personnes, les plus bénéficiaires de prestations sociales.

Bien que l'insuffisance des observations soit un écueil à une analyse ciblée des réponses et ne permet pas de répondre à la question "qui pense quoi", on peut néanmoins déceler quelques grandes tendances.

*Deux tendances : "les autres sont mieux servis" et "la solidarité surtout pour son groupe social"*

En effet si l'on observe les réponses selon les différents groupes sociaux, on constate que chacun a le sentiment d'être "le laissé pour compte" de la redistribution au profit d'une autre catégorie que celle à laquelle on appartient. Autrement dit, les chômeurs, par exemple, ne pensent pas que ce sont eux les plus aidés, mais ils estiment que ce sont plutôt les étrangers, les personnes âgées ou encore les malades qui sont les plus bénéficiaires des aides redistributives. A l'inverse, les chômeurs pensent le plus souvent qu'ils ne bénéficient pas d'aides suffisantes et que l'effort supplémentaire de solidarité doit se faire envers eux.

Cette tendance se vérifie aussi bien pour les personnes âgées : ce ne sont pas les retraités et les Français âgés qui s'estiment les plus aidés, mais c'est pour eux qu'ils jugent les efforts de la collectivité les plus insuffisants. Ce point de vue s'accroît d'ailleurs régulièrement avec l'âge.

Les ouvriers en activité attribuent plus souvent le bénéfice de la redistribution aux étrangers, aux personnes âgées et aux chômeurs, mais ils ont tendance à s'inclure dans les catégories qu'ils estiment insuffisamment soutenues. Pour les employés, les étrangers sont les mieux aidés et ce sont les catégories moyennes qui mériteraient plutôt un effort collectif.

#### *Les catégories plus aisées se montrent plus solidaires*

Dans les couches sociales plus élevées, le ton semble différent. Si les cadres et professions libérales ont largement conscience des aides redistribuées aux personnes âgées, aux pauvres, aux chômeurs, aux malades ..., ils se montrent plus objectifs dans leur raisonnement, ne se positionnant pas en bénéficiaires de ces aides, mais plutôt en "analystes" des problèmes. Ils affichent en ce sens une idée plus "juste" de la solidarité qui doit s'exercer là où elle fait peut-être encore trop défaut. Ainsi, pour eux, un effort financier supplémentaire de la collectivité serait plutôt à fournir pour les jeunes, les pauvres, les chômeurs, avant les malades et les personnes âgées. Autrement dit, leur soutien se porte prioritairement vers des populations qui posent actuellement véritablement problème dans le devenir de la société. La jeunesse n'est-elle pas la force vive d'une nation ? Le chômage massif et la pauvreté croissante ne sont-ils pas des freins structurels à tout développement d'une économie ? Sans pour cela négliger le 3ème âge et la maladie qui font aussi partie des problèmes de société. Mais des urgences existent dans les priorités...

On remarquera encore que l'esprit de solidarité en faveur des jeunes tend à s'affirmer avec le diplôme.

Certes, ces résultats reposent sur des observations fragiles; ils traduisent néanmoins à nouveau une forte tendance de demande de protection sociale accrue de la part des plus défavorisés, pour qui la solidarité doit s'exercer d'abord en leur faveur. Mais jusqu'où peut-on assurer cette redistribution croissante ? le problème reste posé et nous avons vu, à propos des politiques d'indemnisation du chômage, que la réduction des cotisations sociales est un souhait revendiqué par une bonne part des cotisants (36%).

Autre aspect de la montée de l'Etat-providence : le recours aux aides institutionnelles en cas de chômage prolongé prend le relais du soutien plus traditionnel de la famille.

**SECTION 6**

**le recours en cas de chômage :  
l'Etat se substitue à la famille**

## SECTION 6

**LE RECOURS EN CAS DE CHÔMAGE :  
L'ETAT SE SUBSTITUE A LA FAMILLE**

Dernier exemple de l'état de la demande sociale, les solutions envisagées en cas de difficultés financières par suite d'un chômage prolongé viennent largement confirmer le besoin accru d'assistance institutionnelle.

En effet, placés dans une telle situation, les Français se tourneraient d'abord vers les **aides sociales institutionnelles** : fin 1989, 54% d'entre eux s'adresseraient soit au bureau d'aide sociale, à la mairie, soit aux assistants sociaux, soit aux caisses d'allocations familiales . 30% auraient recours aux **parents** ou aux **amis**. Parmi les autres solutions, l'aide d'un syndicat ou d'une association professionnelle ou encore le soutien d'un organisme d'entraide ne sont pas très recherchés (tableau 24).

Tableau 24

**Le recours en cas de chômage prolongé :  
en premier lieu, les aides publiques**

Ensemble de la population - en %

Si vous et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ? Vous adresseriez-vous ?								
A des parents, à des amis	A un syndicat l'association profession.	Aux caisses d'allocations familiales	Bureau d'aide sociale, à la mairie	Aux assistants sociaux	A un organisme d'entraide	Autre	Ne sait pas. à personne	Ensemble
30,1	4,0	6,4	32,5	15,4	5,4	3,3	2,9	100,0

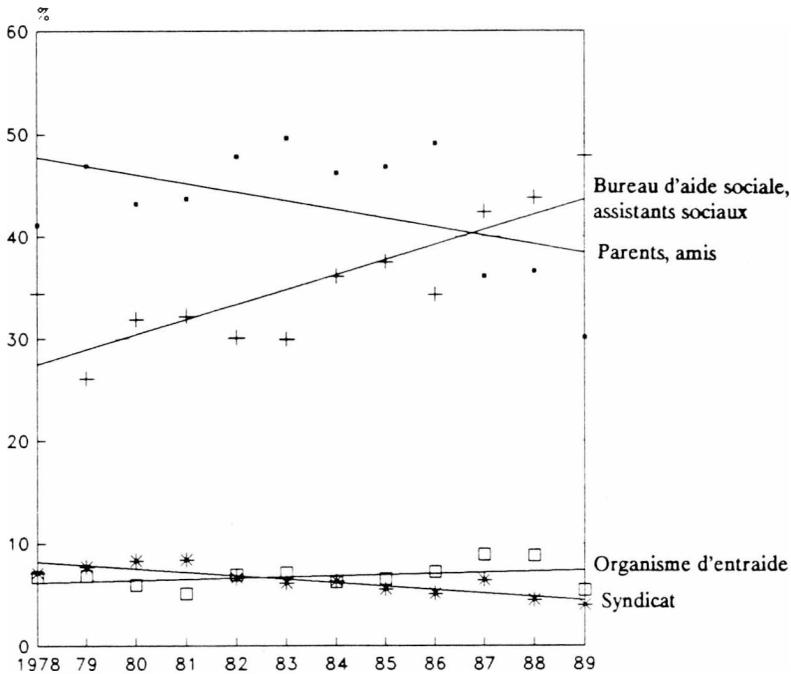
Crédoc, fin 1989.

Bien que la question ait subi de légères modifications dans le libellé, l'évolution des opinions depuis 1978 traduit un changement progressif dans les attitudes : l'aide collective prend de plus en plus le relais de l'appui plus traditionnel de la famille. Ceci reflète sans doute des difficultés plus grandes dans les conditions de vie, mais aussi une évolution dans les mentalités.

En effet, la demande de protection sociale n'a cessé de croître depuis quelques années, particulièrement depuis 1987, traduction d'une politique sociale plus orientée en ce sens. Le recours à la famille (ou aux amis), qui était la solution la plus souvent envisagée jusqu'en 1986, est, depuis, en net recul (-13 points de 1986 à 1987, -19 points entre 1986 et 1989). L'introduction, en 1989, de l'item de réponse supplémentaire (*caisses d'allocations familiales*) n'a fait que renforcer la tendance au recours à l'aide publique en général, au détriment du soutien familial ou amical. L'item *parents, amis* a en effet perdu 3 points entre 1988 et 1989, alors que le *bureau d'aide sociale* ou les *assistants sociaux* en ont respectivement gagné 3 et 1, les CAF ayant recueilli 6% des réponses. Les avis auraient pu se répartir entre les trois items relatifs à l'aide publique, laissant au même niveau le choix opéré auparavant sur les parents. Il n'en a pas été ainsi, au contraire. Les opinions correspondent à une demande d'assistance qui s'affirme dans les esprits et qui cadre bien, d'ailleurs, avec un courant actuel général, que nous venons d'observer sur bien des points.

Le graphique de tendance est à cet égard parlant (graphique 13). Il illustre très nettement le mouvement d'ascension des aides institutionnelles (CAF non comprises) au cours de la décennie au détriment de la famille. L'aide syndicale tend à être de moins en moins recherchée, tandis que le soutien d'un organisme d'entraide semble trouver un écho un peu plus large d'année en année.

**Graphique 13**  
**Le recours aux aides institutionnelles :**  
**un "trend" à la hausse**  
*(Evolution 1978-1989)*



Crédoc, fin 1989

Bien sûr, des différences de comportement existent parmi les Français, tout d'abord selon leur situation face à l'emploi. Mais plus généralement, les attitudes se modifient en fonction du statut socio-culturel : à un niveau plus élevé, correspond plutôt une démarche tournée vers le cercle familial, tandis qu'un statut moins élevé favorise une sorte de "repli" vers les aides de type social. L'âge est un critère pertinent également :

pour les jeunes et les adultes d'âge moyen, la probabilité d'avoir encore des parents à qui s'adresser, dans la mesure où ces derniers peuvent apporter une aide, est évidemment plus forte que pour les personnes plus âgées qui n'ont plus alors comme issue, en cas de besoin, que de s'adresser aux aides existantes.

### *Des différences d'attitudes selon la situation d'emploi*

Les **chômeurs**, les premiers concernés, sont les plus portés vers un soutien de type institutionnel ou collectif : 71% auraient recours à des formes d'aides hors réseau familial, dont 25% à des assistants sociaux (15% en moyenne). Il est d'ailleurs probable que dans bon nombre de cas, ce choix ne soit plus hypothétique mais corresponde à une démarche réelle. Les **inactifs** pris globalement choisiraient un peu plus volontiers le bureau d'aide sociale, à côté des autres formes de soutien, tandis que le recours à la famille est plus fréquent parmi l'ensemble des actifs occupés (tableau 25).

**Tableau 25**

### **Les types de recours envisagés selon la situation d'emploi**

Ensemble de la population - en %

Types de recours :	Actifs occupés	Inactifs	Chômeurs	Ensemble
Parents, amis .....	33,2	27,3	25,4	30,1
Syndicat .....	4,8	3,6	ns	4,0
Caisses d'allocations familiales ....	6,0	6,6	7,9	6,4
Bureau d'aide sociale, mairie .....	30,7	34,9	30,5	32,5
Assistants sociaux .....	14,6	14,5	25,4	15,4
Organisme d'entraide .....	5,4	5,3	6,4	5,4
Autre, ne sait pas .....	5,3	7,8	3,5	6,2
Total .....	100,0	100,0	100,0	100,0

Crédoc, fin 1989.

On remarquera que les assistants sociaux sensibilisent relativement davantage les chômeurs, par rapport au bureau d'aide sociale. Il est probable que la différence

provienne des structures mêmes existantes : l'importance accrue du rôle des assistants sociaux (exemple : RMI) auprès des chômeurs et des personnes défavorisées a un impact direct sur les Français concernés. Le bureau d'aide sociale, terme sans doute plus "traditionnel" dans certains esprits, correspond peut-être aussi à des aides plus spécifiques.

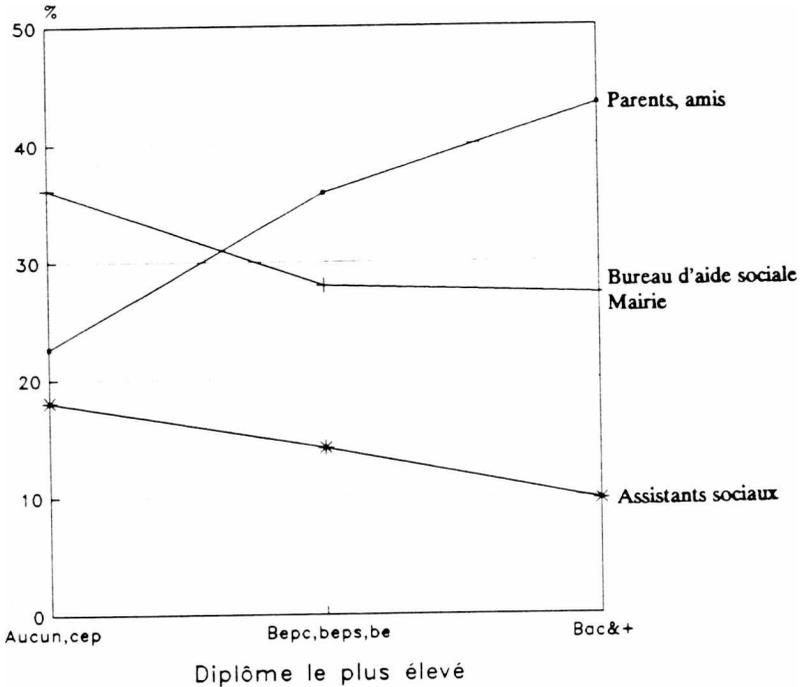
### *Des différences d'attitudes selon le statut socio-culturel*

C'est en effet dans les couches sociales les plus élevées que le soutien familial est le plus souvent envisagé; plus on descend dans l'échelle sociale, plus la tendance à une assistance sociale ou collective s'affirme. Ainsi, si 42% des cadres et professions intellectuelles supérieures s'adresseraient à des parents en cas de difficultés financières, pourcentage le plus élevé, ils ne sont plus que 26% chez les ouvriers à envisager cette solution (30% en moyenne). A l'opposé, la part des Français qui auraient recours à l'aide sociale en général (bureau d'aide sociale et assistants sociaux) passe de 37% chez les cadres à 42% dans les professions intermédiaires, 50% chez les employés et 51% parmi les ouvriers (48% en moyenne). Ce type d'attitude est également plus fréquent chez les retraités; mais c'est aussi parmi ces derniers que le soutien d'un organisme d'entraide apparaît le plus souvent mentionné.

Corrélativement au statut social, les opinions se modifient selon le niveau d'études : plus on est diplômé, plus on se réfère aux parents; moins on a de diplômes, plus on se porte vers "le social" (graphique 14).

Probablement eux-mêmes issus de couches modestes, les Français au chômage ou moins privilégiés socio-culturellement ont certainement moins de chances d'obtenir une aide de parents qui se trouvent eux-mêmes confrontés à des difficultés financières ou à une insuffisance de moyens leur permettant de venir en aide à des enfants dans le besoin. Mais au-delà de cette explication, il reste qu'une conception d' "Etat-refuge" s'affirme peu à peu dans les esprits.

## Graphique 14

Soutien familial ou recours au social :  
un lien avec le diplôme

Crédoc, fin 1989

*Plus on vieillit, moins on se tourne vers la famille*

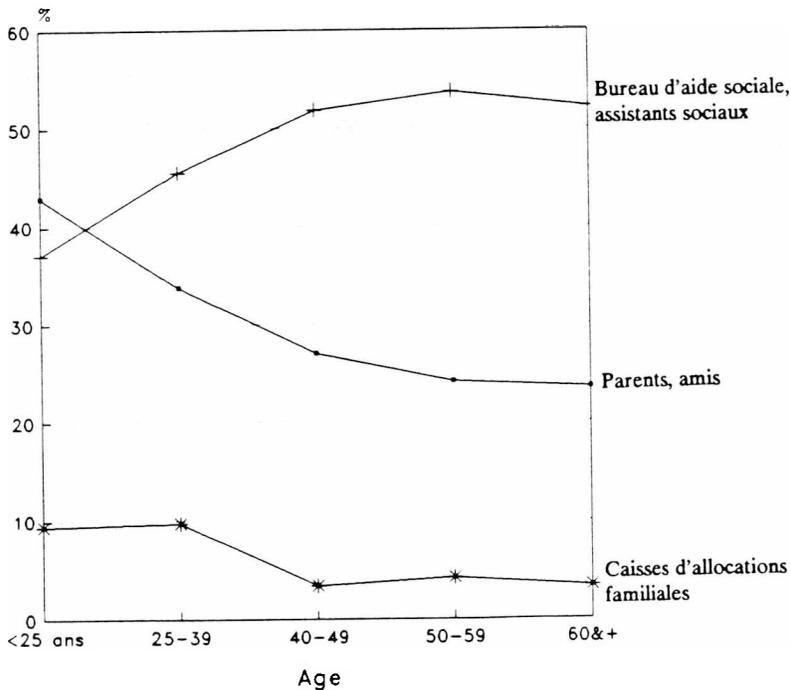
Constat logique, l'appui familial est en effet de moins en moins envisagé au fur et à mesure que se déroule le cycle de vie (de 43% chez les jeunes de moins de 25 ans, il décroît régulièrement à 23% après 60 ans). Il est évident que plus on est jeune, plus grande est la probabilité d'avoir encore ses parents ou d'être plus proche d'eux; c'est alors une attitude première que de trouver refuge auprès d'eux, s'ils sont en mesure, bien sûr, d'apporter un soutien financier. L'aide familiale, qui est encore un peu plus fréquente qu'en moyenne entre 25 et 39 ans (34% contre 30% en moyenne), régresse

après 40 ans. A partir de cet âge, les parents deviennent plus âgés eux-mêmes et, sortis de la vie active, peuvent aussi avoir moins d'aisance (graphique 15).

Alors, que faire si les parents ne peuvent pas ou plus subvenir aux difficultés financières? Se tourner vers les aides offertes par le système existant : ainsi, le recours aux aides institutionnelles prend de l'importance avec l'âge (de 37% chez les moins de 25 ans, le pourcentage passe à 54% entre 50 et 59 ans). L'appel aux Caisses d'Allocations Familiales semble plus spécifique des moins de 40 ans : pour ces générations, la présence d'enfants au foyer, encore jeunes et à charge, favorise sans doute une meilleure connaissance de ce circuit.

**Graphique 15**

**L'âge avançant,  
le social prend le relais de la famille**



Ces observations montrent que, même si l'appui familial n'est pas éteint, il diminue; il semble cependant encore trouver un sens plutôt dans les couches les plus favorisées de la population. Pour les groupes modestes ou défavorisés, a fortiori pour les chômeurs et les personnes en situation de précarité, le réflexe est plutôt de s'en remettre à la société. Aide et assistance sont, dans ce cas, des besoins clairement exprimés. La demande de prise en charge est alors forte.

Cette tendance se vérifie également à propos de plusieurs aspects abordés dans l'enquête sur le thème de la pauvreté-précarité : la demande est toujours supérieure à l'offre. Si globalement les Français se montrent très attachés à la protection sociale, les chômeurs et les personnes les plus en difficultés y sont encore plus favorables et en attendent plus. Ainsi, les chômeurs pensent encore plus souvent que le reste des Français que le RMI doit être un droit automatique et non une aide qui doit se mériter par un effort particulier, que cette aide doit être versée tant que la situation du bénéficiaire le justifie; ils jugent très majoritairement "normal" l'exercice de petits boulots non déclarés comme complément de ressources; ils perçoivent le RMI comme une mesure qui *"leur donnera le coup de pouce pour s'en sortir"* et non comme une mesure *"non incitative à la recherche de travail"*. Les chômeurs estiment également encore plus souvent qu'en moyenne que le système des prestations familiales doit lutter contre la pauvreté, que la prise en charge par la collectivité des familles défavorisées leur permet de vivre plus qu'elle ne leur enlève le sens des responsabilités.

Le tableau 25, ci-après, met l'accent sur les attentes toutes particulières des chômeurs, par rapport aux deux autres catégories : les actifs occupés et les inactifs.

Tableau 25

## Une demande sociale plus importante chez les chômeurs.

En %

	Actifs occupés	Inactifs	Chômeurs	Ensemble population
<b>Opinions sur le <u>Revenu Minimum d'Insertion</u></b>				
. Droit automatique .....	58,5	63,9	73,2	61,9
. Pas normal de demander une contrepartie .....	27,0	27,5	33,9	27,7
. Le RMI aide à s'en sortir .....	66,3	67,0	75,3	67,3
. Versement tant que situation le justifie .....	63,6	65,2	75,9	65,2
. Petits boulots non déclarés en complément : oui	59,5	60,5	67,0	60,5
<b>Opinions sur la <u>politique familiale</u> :</b>				
. Prise en charge des familles défavorisées leur permet de vivre .....	62,2	63,1	70,2	63,2
. Le système des P.F. doit lutter contre la pauvreté	71,9	77,2	83,0	75,0
. + alloc.fam. pour familles ayant moins de revenus	82,2	81,3	91,5	82,5

Crédoc, fin 1989.

Un découpage plus fin de la population active montre que des clivages existent entre les Français de condition modeste et les Français de niveau social plus élevé, lesquels ont souvent une réaction différente. Dans ce cas, les choix ne semblent pas guidés par une attente "réflexe" de protection, même si l'attachement à la protection sociale existe aussi, mais par une réflexion plus approfondie du système qui, tout en apportant une aide aux plus défavorisés, ne doit pas pour autant ôter le sens des responsabilités. A l'inverse, plus on descend dans l'échelle sociale, plus on approche des situations de précarité, plus la demande sociale globale est forte.

Demande de protection accrue, besoin d'aide et d'assistance, attente de prise en charge : au-delà des exigences de la part des exclus de la société, ne peut-on craindre une évolution de certains vers un "statut social d'assisté" ? C'est pourtant vers une telle conclusion que l'on peut être tenté de pencher, après avoir observé les attitudes des Français face à l'ensemble des politiques sociales, telles qu'elles sont abordées dans l'enquête. Mais "l'Etat-providence" n'a-t-il pas aussi ses limites ? Reste à savoir jusqu'où les Français seront prêts à en supporter le coût ...

A N N E X E

## A N N E X E

### Questions posées à la demande du Ministère du Travail (S.E.S.) dans l'enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

- Automne 1989 -

**J8 - Etes-vous, vous même ou l'un des membres de votre foyer, menacé de chômage ?**  
(Enumérez - une seule réponse)

1. Oui, mais personne n'est au chômage pour l'instant
2. Vous, ou l'un des membres de votre foyer êtes déjà au chômage
3. Non

**M15 - A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ? ...**  
(Enumérez)

1. Augmenter pendant plusieurs années
2. Se stabiliser dans un avenir proche
3. Diminuer dans un avenir proche

**M16 - Au cours des 10 dernières années, avez-vous été au chômage ?**  
(y compris période actuelle de chômage pour les enquêtés concernés)  
(Enumérez - une seule réponse)

1. Oui, une fois
2. Oui, deux fois
3. Oui, trois fois ou plus
4. Actuellement à la recherche d'un premier emploi
5. Non, jamais

**M17 - Selon vous, à quoi principalement est due l'importance du chômage actuel ?**

*Question ouverte postcodée*

**M18 - Pensez-vous que tous les chômeurs reçoivent des indemnités de chômage ?**

1. Oui
2. Non

**M19 - A votre avis, le régime d'Assurance-Chômage connaît-il actuellement des difficultés financières pour faire face aux dépenses d'indemnisation du chômage ?**

1. Oui
2. Non

**M20 - a) En fait, les cotisations suffisent aujourd'hui à couvrir les dépenses d'indemnisation du chômage. Il y aurait même cette année un excédent (c'est-à-dire un peu plus de ressources que celles nécessaires). Dans ces conditions, quelle solution, selon vous, conviendrait-il d'adopter ? (Enumérez - une seule réponse)**

1. Diminuer les cotisations ----- > Passez à M21
2. Améliorer l'indemnisation

→ **b) Sous quelle forme principalement ?**  
(Enumérez - une seule réponse)

1. Augmenter le nombre de chômeurs à indemniser
2. Augmenter le montant des allocations
3. Allonger la durée de versement des indemnités

**M21 - A votre avis, les indemnités de chômage doivent-elles être ?**  
(Présentez la liste - une seule réponse)

1. Calculées en fonction du nombre d'années d'activité
2. Calculées en fonction du montant du salaire
3. Modulées selon les ressources globales du foyer
4. Identiques pour tous les chômeurs

**M22 - Les pouvoirs publics accordent une aide particulière aux personnes en situation difficile afin de leur permettre de trouver un emploi, par exemple en leur proposant des stages de formation ou en les aidant dans leurs démarches auprès des entreprises.**

Selon vous, quelles catégories de chômeurs faut-il aider en priorité ?  
(Présentez la liste - Classez les deux premières réponses)

1. Les chômeurs venant d'être licenciés
2. Les chômeurs de longue durée
3. Les bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion
4. Les jeunes
5. Les personnes de plus de 50 ans
6. Les femmes
7. Autre, précisez

**M23 - Selon vous, quelle serait la forme d'aide la plus efficace pour aider les ...**

*Enquêteur : reprendre et inscrire la première catégorie citée à la question M22*  
(Présentez la liste - une seule réponse)

1. Leur proposer des stages rémunérés de formation
2. Leur proposer une expérience de travail rémunéré en entreprise
3. Leur proposer des activités d'intérêt général (petits travaux pour les communes, les associations, ...) avec un contrat de travail à mi-temps
4. Essayer de favoriser leur embauche en accordant aux entreprises une exonération des cotisations sociales

**M24 - Pour favoriser la création d'emplois, certains proposent de réduire, pour les emplois les moins qualifiés, les cotisations sociales versées par les entreprises.**

a) Etes-vous favorable à cette proposition ?

1. Oui -----> Passez à M25
2. Non

→ b) Pour quelle raison principale n'y êtes-vous pas favorable ?

*Question ouverte postcodée*

**M25 - Voici une liste d'intervenants; selon vous, lesquels doivent exercer une responsabilité importante dans la lutte contre le chômage ?**

(Présentez la liste - citez un à un - une réponse par ligne)

- . L'Etat
- . Les collectivités locales (régions, départements, communes)
- . Les entreprises
- . Les syndicats de salariés
- . Les associations

**M26 - Les pouvoirs publics mettent en oeuvre de nombreuses mesures pour lutter contre le chômage (par exemple : TUC, conventions de conversion, préretraite, stages pour les chômeurs de longue durée, ...). Selon vous, ces mesures sont-elles ?**

(Enumérez)

1. Très efficaces
2. Assez efficaces
3. Peu efficaces
4. Pas du tout efficaces

**M27 - a) Actuellement, environ 40% des chômeurs ne reçoivent aucune indemnité de chômage. Vous personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?**

1. Oui -----> Passez à N1
2. Non

**N7 - En France, comme dans de nombreux pays étrangers, diverses prestations sont distribuées en cas de maladie, de chômage, de retraite, de maternité, etc :**

**a) A votre avis, quelles sont les deux catégories de population qui en bénéficient le plus ?**

*Question ouverte postcodée*

**b) A votre avis, quelles sont les deux catégories de population pour lesquelles les efforts de la collectivité sont les plus insuffisants ?**

*Question ouverte postcodée*

# COLLECTION des RaPPORTS

## Récemment parus :

Le logement des plus démunis en Seine-et-Marne, par Patricia Croutte et Patrick Dubechot, N° 90, Octobre 1990.

Se déplacer en ville et en dehors, (Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français), par Françoise Boscher, N° 91, Décembre 1990.

Le Consommateur âgé et l'alimentation, par Jean-François Greiveldinger, Christophe Maisonneuve, Sébastien Lion, N° 92, Décembre 1990.

L'Agence Nationale pour l'Emploi face à l'opinion, fin 1989 - Automne 1989, (Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français), par Catherine Duflos, N° 93, Janvier 1991.

Les opinions sur l'énergie à la veille de l'été 1990 - Vague de Printemps 1990 (Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français), par Françoise Gros, N° 94, Janvier 1991.

Activité féminine et jeune enfant (Enquête Conditions de vie et Aspirations des Français), par Georges Hatchuel, N° 95, Février 1991.

Président : Bernard SCHAEFER    Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél : (1) 40.77.85.00

CRÉDOC